# Bulletin Intérieur

## DU PARTI SOCIALISTE S.F.I.O.

NOVEMBRE 1955 — N° 82

## SOMMAIRE


PAGES

- ABONNEMENTS A NOS PUBLICATIONS INTERIEURES .. 2
- CONSEIL NATIONAL :
  — Décisions du 31 octobre 1955 .. 3
- COMITE DIRECTEUR :
  — Décisions du 12 mars au 28 octobre 1955 .. 5
- CONCOURS DE NOEL DU « POPU-DIMANCHE » .. 20
- JEUNESSES SOCIALISTES :
  — Décisions du Comité National des 22 et 23 octobre 1955 .. 21
- LA SOCIETE D'EDITIONS DU PAS-DE-CALAIS : VOTRE IMPRIMERIE .. 24
  MOUVEMENT DE L'ENFANCE OUVRIERE .. 25
- COMMISSIONS DES CONFLITS :
  — Commission Nationale .. 27
  — Commissions Fédérales .. 29
- RAPPEL DE QUELQUES CIRCULAIRES .. 31
- LA « LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITES » : VOTRE LIBRAIRIE .. 35


Collection Jean-Jaurès

# Aux Secrétaires fédéraux et Membres des C.A.F.
# Aux Secrétaires et Trésoriers de Section

**LE Camarade Claude GUILLEMETTE, Trésorier de la Section de Vervins (Aisne), nous a adressé la très intéressante lettre dont nous publions ci-dessous de larges extraits.**

**CE N'EST EVIDEMMENT QU'UNE SUGGESTION. Nous aimerions cependant connaître les réflexions qu'elle inspire aux camarades qui reçoivent à titre gratuit la documentation du Centre.**

*VERVINS, 1954.*

*« Cher Camarade,*

*« Je reçois le « BULLETIN INTERIEUR », auquel je suis abonné, depuis juin 1954.*

*« Je constate, au dos de la première page de la couverture, qu'une nouvelle fois un appel pressant est lancé dans « le but d'obtenir DES ABONNES PAYANTS.*

*« Je ne voudrais pas paraître plus malin que les autres, mais je crois qu'il serait tout d'abord nécessaire et obligatoire « que CHAQUE SECTION DE FRANCE SOIT ABONNEE (en payant 300 francs) au « BULLETIN INTERIEUR ». Cela me « paraît plus que nécessaire, c'est un devoir que chaque Section se doit de remplir vis-à-vis du Parti.*

*« Cette somme de 300 francs peut à mon sens être largement trouvée au sein de chacune de nos Sections, et, si « j'indique le nom du Secrétaire pour l'abonnement, cela n'a évidemment rien d'une obligation formelle, un autre Militant « pouvant être désigné.*

*« Ceci permettrait, peut-être, de grossir considérablement le nombre de nos abonnements.*

« CAR IL SERAIT INJUSTE QUE, FAUTE D'UN NOMBRE D'ABONNEMENTS PAYANTS SUFFISANT PAR RAPPORT AUX « ABONNEMENTS GRATUITS, LE PRIX DU BULLETIN AUGMENTE. CE SERAIT TOUJOURS LES MEMES QUI SUBIRAIENT, « DE LA SORTE, LES FRAIS D'UNE TROP GRANDE GENEROSITE DU PARTI ».

***

**En ce moment, nous assurons 4 services gratuits pour 1 service à un abonné payant les 300 francs réclamés annuellement.**

**C'est insuffisant.**

Les frais d'impression supportés par le Centre du Parti sont ainsi devenus de plus en plus lourds : ils risquent de devenir hors de proportions avec nos ressources.

**Cependant, nous entendons maintenir le service groupé complet de nos publications au plus grand nombre possible de militants responsables (Bulletin Intérieur, Documentation Socialiste, Arguments et Ripostes, etc...).**

Nous pensons que tous les camarades apprécient l'effort fait par le Secrétariat Général pour les mieux documenter. Nous pourrions faire davantage encore si nos camarades nous faisaient **parvenir de nombreux abonnements.**

**TOUS A LA TACHE DONC ! CHAQUE CAMARADE BENEFICIANT D'UN SERVICE GRATUIT DOIT SE FAIRE COLLECTEUR D'ABONNEMENTS (300 francs pour un an) QUI SONT A ADRESSER A :**

Robert FOUQUART
12, Cité Malesherbes, Paris (9e)
C. C. Paris 5570-17

**Secrétaires de section ! Donnez connaissance de cette communication à la prochaine réunion de section !**

**Et faites-nous part de vos réflexions et de vos décisions !**

NOTE IMPORTANTE :

**Pour toute réclamation ou changement d'adresse concernant nos publications intérieures, prière de vouloir bien joindre la dernière bande d'envoi.**

# CONSEIL NATIONAL

## DÉCISIONS

**LE CONSEIL NATIONAL S'EST REUNI A PUTEAUX, SALLE DES FETES, RUE HENRI-MARTIN, LE LUNDI 31 OCTOBRE 1955, A 9 HEURES 30, AVEC A SON ORDRE DU JOUR :**

**LOI ELECTORALE**

**APRES s'être prononcé à mains levées CONTRE TOUTE FORME D'APPARENTEMENTS (unanimité), CONTRE LES SCRUTINS MAJORITAIRES A UN SEUL TOUR (unanimité), CONTRE LES SYSTEMES DE TYPE COTY, HUGUES, BARRACHIN (unanimité moins 1 mandat), CONTRE LE SCRUTIN MAJORITAIRE DEPARTEMENTAL A 2 TOURS (unanimité moins 4 mandats et 6 abstentions), le Conseil National procéda à un VOTE PAR MANDATS sur le scrutin d'arrondissement.**

⁂

**LE PRINCIPE DU SCRUTIN D'ARRONDISSEMENT FUT RETENU PAR 1.873 MANDATS CONTRE 1609 A LA PROPORTIONNELLE ET 20 ABSTENTIONS.**

### VOTES EMIS PAR LES FEDERATIONS

**ARRONDISSEMENT.** — AIN : 5 ; AISNE : 25 ; ALLIER : 27 ; BASSES-ALPES : 5 ; HAUTES-ALPES : 5 ; ALPES-MARITIMES : 11 ; ARDECHE : 2 ; ARDENNES : 26 ; ARIEGE : 33 ; AUBE : 10 ; AUDE : 72 ; AVEYRON : 14 ; BOUCHES-DU-RHONE : 52 ; CALVADOS : 10 ; CHARENTE : 3; CHARENTE-MARITIME : 6 ; CORREZE : 11 ; COTE-D'OR : 6 ; COTES-DU-NORD : 20 ; CREUSE : 15 ; DORDOGNE : 50 ; DROME : 12 ; EURE : 1 ; EURE-ET-LOIR : 8 ; FINISTERE : 16 ; GARD : 80 ; HAUTE-GARONNE : 87 ; GERS : 17 ; HERAULT : 52 ; ISERE : 10 ; JURA : 15 ; LOIRE : 5 ; LOIRE-INFERIEURE : 3 ; LOIRET : 8 ; LOT : 9 ; MANCHE : 6 ; MARNE : 11 ; MARTINIQUE : 7 ; NIEVRE : 6 ; NORD : 340 ; OISE : 6 ; PAS-DE-CALAIS : 211 ; PUY-DE-DOME : 25 ; BASSES-PYRENEES : 7 ; PYRENEES-ORIENTALES : 45 ; RHONE : 7 ; SAONE-ET-LOIRE : 10 ; SAVOIE : 16; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 121 ; SEINE-MARITIME : 10 ; SEINE-ET-OISE : 7 ; DEUX-SEVRES : 14 ; SOMME : 59 ; TARN : 27 ; VAR : 54 ; VAUCLUSE : 12 ; VENDEE : 1 ; HAUTE-VIENNE : 122; YONNE : 7.

**PROPORTIONNELLE.** — AIN : 8 ; ALGER : 8 ; BASSES-ALPES : 1 ; ALPES-MARITIMES : 7 ; ARDECHE : 3 ; AUBE : 4 ; BOUCHES-DU-RHONE : 250 ; CALVADOS : 4 ; CHARENTE: 5 ; CHARENTE-MARITIME : 20 ; CHER : 18 ; CONSTANTINE : 20 ; COTE-D'OR : 10 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; COTES-DU-NORD : 14 ; DORDOGNE : 9 ; DOUBS : 25 ; EURE : 7 ; EURE-ET-LOIR : 4 ; FINISTERE : 14 ; GIRONDE : 79 ; HERAULT : 15 ; ILLE-ET-VILAINE : 10 ; INDRE : 32 ; INDRE-ET-LOIRE : 21 ; ISERE : 20 ; JURA : 3 ; LANDES : 37 ; LOIR-ET-CHER : 14 ; LOIRE : 5 ; LOIRE-INFERIEURE : 12 ; LOIRET : 8 ; LOT-ET-GARONNE : 16 ; MAINE-ET-LOIRE : 11 ; MANCHE : 16 ; MARNE : 8 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 28 ; MORBIHAN : 22 ; NIEVRE : 5 ; NORD : 69 ; OISE : 11 ; ORAN : 36 ; ORNE : 5 ; PAS-DE-CALAIS : 167 ; BASSES-PYRENEES : 14 ; BAS-RHIN : 21 ; HAUT-RHIN : 45 ; RHONE : 12 ; HAUTE-SAONE : 5 ; SAONE-ET-LOIRE : 7 ; SARTHE : 14 ; SEINE : 126 ; SEINE-MARITIME : 22 ; SEINE-ET-OISE : 99 ; SENEGAL : 101 ; DEUX-SEVRES : 1 ; TARN : 1 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; TUNISIE : 6 ; VAR : 3 ; VAUCLUSE : 1 ; VENDEE : 14 ; VIENNE : 6 ; VOSGES : 11 ; YONNE : 5.

**ABSTENTIONS.** — MADAGASCAR : 5 ; MAROC : 13 ; SEINE : 2.

**ABSENTS.** — A.E.F. : 5 ; BELFORT : 18 ; CORSE : 11 ; GUINEE : 5 ; LA GUADELOUPE : 14 ; HAUTE-LOIRE : 5 ; MOSELLE : 10 ; HAUTES-PYRENEES : 11 ; SEINE-ET-MARNE : 19 ; SUD-VIETNAM : 5.

**LE TEXTE CI-APRES FUT ALORS ADOPTE A MAINS LEVEES, A L'UNANIMITE MOINS 5 MANDATS:**

*LE Conseil National fait confiance au Groupe Parlementaire pour :*

*— 1°) Défendre devant le Parlement et faire triompher le scrutin d'arrondissement majoritaire à deux tours ;*

*— 2°) Au cas où ce scrutin serait repoussé par le Parlement, le Conseil National fait confiance au Groupe Parlementaire*

** pour s'opposer aux modes de scrutin :*

- *comportant l'apparentement quelle qu'en soit la forme ;*
- *majoritaires à un tour ;*
- *COTY — HUGUES — BARRACHIN ;*
- *départemental à deux tours.*

** 3°) pour reporter les suffrages du Parti sur le scrutin proportionnel.*

*Il se prononce en faveur du vote obligatoire, en semaine, avec demi-journée de congé payé.*

**Le paragraphe concernant LE VOTE OBLIGATOIRE fut adopté à MAINS LEVEES, A L'UNANIMITE MOINS SIX MANDATS CONTRE et SIX ABSTENTIONS.**

⁂

**DANS le cas où un scrutin de type proportionnel serait retenu par le Parlement, le Conseil National fut appelé à émettre UN VOTE PAR MANDATS sur le mode de répartition des sièges complémentaires. Il se prononça alors PAR 1.257 MANDATS POUR LA PLUS FORTE MOYENNE CONTRE 1.203 MANDATS POUR LE PLUS FORT RESTE et 846 abstentions.**

**VOTES EMIS PAR LES FEDERATIONS**

**RESTE.** — AIN : 13 ; AISNE : 25 ; ALGER : 8 ; ALPES-MARITIMES : 18 ; ARDENNES : 26 ; AVEYRON : 14 ; CALVADOS : 14 ; CHARENTE-MARITIME : 26 ; CHER : 18 ; CONSTANTINE : 20 ; COTE-D'OR : 16 ; COTES-DU-NORD : 34 ; DROME : 12 ; EURE : 8 ; FINISTERE : 30 ; GIRONDE : 79 ; ILLE-ET-VILAINE : 10 ; INDRE : 32 ; INDRE-ET-LOIRE : 21 ; ISERE : 30 ; JURA : 18 ; LOIR-ET-CHER : 14 ; LOIRE : 10 ; LOIRE-INFERIEURE : 15 ; LOIRET : 16 ; LOT-ET-GARONNE : 16 ; MAINE-ET-LOIRE : 11 ; MANCHE : 22 ; MARNE : 19 ; MARTINIQUE : 7 ; MORBIHAN : 22 ; OISE : 17 ; ORAN : 36 ; ORNE : 5 ; PUY-DE-DOME : 25 ; BASSES-PYRENEES : 21 ; BAS-RHIN : 21 ; RHONE : 19 ; HAUTE-SAONE : 5 ; SAONE-ET-LOIRE : 17 ; SARTHE : 14 ; SAVOIE : 16 ; HAUTE-SAVOIE : 11 ; SEINE : 249 ; SEINE-ET-OISE : 106 ; VIENNE : 6 ; VOSGES : 11.

**MOYENNE.** — BASSES-ALPES : 6 ; ARIEGE : 33 ; AUDE : 72 ; BOUCHES-DU-RHONE : 302 ; DOUBS : 25 ; EURE-ET-LOIR : 12 ; HAUTE-GARONNE : 87 ; GERS : 17 ; HERAULT : 67 ; PAS-DE-CALAIS : 378 ; PYRENEES-ORIENTALES : 45 ; SEINE-MARITIME : 32 ; SOMME : 59 ; HAUTE-VIENNE : 122.

**ABSTENTIONS.** — A.E.F. : 5 ; HAUTES-ALPES : 5 ; ARDECHE : 5 ; AUBE : 14 ; CHARENTE : 8 ; CORREZE : 11 ; COTE-D'IVOIRE : 5 ; CREUSE : 15 ; DORDOGNE : 59 ; GARD : 80 ; LANDES : 37 ; MADAGASCAR : 5 ; MAROC : 13 ; NORD : 409 ; HAUT-RHIN : 45 ; DEUX-SEVRES : 15 ; VIETNAM : 5 ; TARN : 28 ; VAR : 57 ; VAUCLUSE : 13 ; YONNE : 12.

**ABSENTS.** — ALLIER : 27 ; BELFORT : 18 ; CORSE : 11 ; GUINEE : 5 ; LA GUADELOUPE : 14 ; HAUTE-LOIRE : 5 ; LOT : 9 ; MEURTHE-ET-MOSELLE : 28 ; MOSELLE : 10 ; NIEVRE : 11 ; HAUTES-PYRENEES: 11 ; SEINE-ET-MARNE : 19 ; SENEGAL : 101 ; TARN-ET-GARONNE : 9 ; TUNISIE : 6 ; VENDEE : 15.

⁂

A l'unanimité moins un mandat, le Conseil National a demandé que les **ELECTIONS AIENT LIEU EGALEMENT EN ALGERIE.** Il s'est prononcé à l'unanimité pour qu'elles se fassent **A LA PROPORTIONNELLE EN ALGERIE ET DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER.**

⁂

A l'unanimité, moins sept mandats et six abstentions, le Conseil National s'est prononcé pour le **MAINTIEN DU REGIME ACTUEL** appliqué dans la **SEINE** et la **SEINE-ET-OISE.**

⁂

ENFIN, une proposition de Gaston DEFFERRE, tendant à l'établissement d'un **PROGRAMME PREALABLE** et de **PRISES DE CONTACTS SUR L'INITIATIVE DU PARTI,** est **RENVOYEE POUR ETUDE AU COMITE DIRECTEUR.**

# LES DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR

## du 12 Mars au 28 Octobre 1955

## REUNION DU 12 MARS 1955

*Président :* JAQUET

### I. — Affaire Moses - Pierre Bloch

Après avoir pris conaissance de la lettre de NOGUERES, le Comité Directeur estime qu'il n'a pas à se saisir de cette affaire.

### II. — Demandes de la Fédération Nationale des Elus socialistes municipaux et cantonaux.

Les demandes de la C.E. concernant :

1°) Une documentation et une action plus marquée du Parti sur le mouvement Poujade ;

2°) Une documentation et une définition plus nette de la position du Parti en ce qui concerne la réforme des finances locales et notamment le remplacement des taxes locales ;

3°) Plus de liaison avec la C.N.E.

Sont renvoyés à la C.N.E.

En ce qui concerne la modification du titre de la Fédération, le Comité Directeur s'y oppose.

D'autre part, mandat est donné au Secrétariat Général d'envoyer une circulaire aux Fédérations afin de rappeler aux candidats l'obligation d'adhérer à la Fédération Nationale.

### III. — Invitation du P.S.I. (Nenni)

Il sera répondu à NENNI que la S.F.I.O ne sera pas représentée au Congrès du P.S.I. Notre refus sera motivé : rappeler notamment les raisons qui ont amené l'exclusion de l'I.S.

### IV. — Motion de politique extérieure

Le texte ci-après est adopté à l'unanimité :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste S.F.I.O., réuni le* 12 *mars* 1955 :

— « *rappelant les décisions du Congrès National Extraordinaire des* 10 *et* 11 *novembre* 1954 *en ce qui concerne la recherche constante des négociations avec l'Union Soviétique, parallèlement à la poursuite de l'effort défensif occidental ;*

— « *constatant que tout retard dans la ratification des Accords de Paris aurait pour effet de différer l'ouverture de ces indispensables négociations ;*

— « *rappelle le mandat donné par le Congrès des* 10 *et* 11 *novembre* 1954 *au Groupe Parlementaire (Assemblée Nationale et Conseil de la République) de voter la ratification des Accords de Londres et de Paris et de s'opposer à tout amendement tendant à subordonner cette ratification à la réalisation de conditions préalables ;*

— « *rappelle la volonté du Parti Socialiste de voir le Gouvernement français poursuivre les efforts en vue de la création d'un Pool des Armements et de l'extension de l'intégration économique européenne ;*

— « *souhaite que, dès le lendemain de la ratification et sans attendre la mise en place définitive du dispositif militaire prévu au traité, le Gouvernement français, en accord avec les Alliés, invite le Gouvernement soviétique à aborder la négociation de l'ensemble des problèmes européens en suspens (Allemagne, traité d'Etat autrichien) ;*

— « *réaffirme sa conviction qu'un accord sur ces problèmes favoriserait la conclusion d'un accord général sur le désarmement ;*

— « *demande, en conséquence, avec insistance au Gouvernement français de reprendre, sans retarder la procédure de ratification, lec initiatives diplomatiques propres à préparer cette négociation ;*

— « *réaffirme, en conclusion, la volonté des Socialistes français de tout mettre en œuvre pour assurer, dans la pratique, le double effort de sécurité collective et de recherche patiente de la négociation, seul susceptible d'assurer la sauvegarde de la Liberté et de la Paix* ».

Il sera envoyé à DEPREUX et ROUBERT, Présidents des Groupes, avant d'être communiqué à la presse.

Un second texte concernant la fabrication de la bombe atomique en France et les explosions thermo-nucléaires est renvoyé au Secrétariat Général pour mise au point.

### V. — Situation des Parlementaires exclus

Pour toute demande de réintégration comportant l'engagement de discipline, le Comité Directeur invitera le Groupe à accepter l'apparentement.

D'autre part, mandat est donné au Secrétariat Général de rappeler aux Fédérations que les Exclus ne peuvent plus assumer aucune responsabilité au sein de la Fédération.

Les réponses des Fédérations intéressées seront examinées par le Comité Directeur.

### VI. — Indisciplines parlementaires (Boutbien, Daniel Mayer, E. Thomas)

Mandat est donné au Secrétariat Général d'engager la procédure.

## REUNION DU 23 MARS 1955

*Président :* LAMINE-GUEYE

### I. — Attitude du Parti vis-à-vis du Mouvement Poujade

Le Communiqué ci-après est adopté :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste rappelle aux Commerçants et Artisans qu'il a été le premier à réclamer une réforme fiscale devenue indispensable et comportant notamment la suppression du rôle de collecteurs d'impôts actuellement assumé par les détaillants.*

« *Il demeure partisan d'une amnistie fiscale réservée aux contribuables de bonne foi, mais qui ne saurait, en aucun cas, être étendue aux fraudeurs dont la concurrence illicite qu'ils font au commerce honnête est une des causes du malaise actuel.*

« *Il condamne formellement toute forme d'action revendicative tendant, sous le prétexte de défense professionnelle, à instaurer dans notre pays des méthodes d'inspiration fasciste, et approuve l'attitude adoptée à cet égard par les organisations syndicales libres.*

« *Constatant que le Mouvement Poujade paraît plus soucieux d'attaquer les institutions républicaines que d'obtenir la réalisation d'une véritable réforme fiscale, il recommande aux Membres du Parti de s'abstenir de toute participation audit Mouvement* ».

Par ailleurs, une circulaire sera adressée aux Sections pour mettre les Militants en garde. L'accent sera mis sur les propositions faites au nom du Parti et pour dénoncer les méthodes fascistes des Poujadistes.

Les Sections seront invitées à faire connaître — aux fins d'exploitation dans la presse du Parti — les exactions commises par le Mouvement Poujade.

### II. — Maroc. Création d'une centrale syndicale libre

Le Comité Directeur s'associe au Groupe Parlementaire pour saluer cette création.

### III. — Débat à l'Assemblée Nationale sur le projet Saint-Cyr

Le Comité Directeur adresse au Groupe Parlementaire ses félicitations pour la bataille menée au cours du débat.

## REUNION DU 30 MARS 1955

*Président :* LOUSTAU

### I. — Presse, application de la loi du 2 août

Mandat est donné :

1°) au Secrétariat Général d'écrire au Président du Conseil et aux ministres intéressés pour protester contre la violation de la Loi ;

2°) au Groupe d'interpeller le Gouvernement.

### II. — Indisciplinés au Conseil de la République (Accords de Londres et de Paris)

Mandat est donné au Secrétariat Général d'engager la procédure prévue par l'art. 60 des Statuts.

### III. — Demandes de réintégration des 17 parlementaires exclus

Prenant acte des déclarations faites à DEPREUX et à JAQUET par COFFIN et TITEUX, au nom des 17 exclus, le Comté Directeur demande au Groupe Parlementaire de décider l'apparentement sans exiger l'engagement écrit de respecter désormais la discipline et les règles du Parti. Le Secrétaire Général est chargé d'écrire dans ce sens au Président du Groupe.

Cette lettre sera portée à la connaissance des 17 camarades et des Fédérations.

### IV. — Affaire Hippolyte, lettre des E.S.

DEIXONNE sera invté à prendre contact avec les E.S. afin de mettre les choses au point.

### V. — Mouvement E.S.

MALACRIDA fera un compte rendu de l'activité du Mouvement lors d'une prochaine séance.

### VI. — Congrès national ordinaire

Le Congrès se tiendra les 30 juin, 1er, 2 et 3 juillet.

L'organisation des travaux du Congrès fera l'objet d'une discussion au cours de la prochaine réunion.

### VII. — Situation au Vietnam

Mandat est donné au Groupe Parlementaire de demander au Gouvernement des précisions sur sa politique au Vietnam.

## REUNION DU 19 AVRIL 1955

*Président :* MARTET.

### Elections cantonales, attitude pour le 2e tour

Le communiqué ci-après est adopté.

Par ailleurs, une lettre ouverte signée du Secrétaire Général sera adressée aux militants communistes.

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste enregistre avec une vive satisfaction les résultats obtenus par les Candidats socialistes auxquels il adresse, ainsi qu'à tous les Militants et Elus qui se sont dévoués pour propager la doctrine et le programme socialistes,*

« *ses plus chaleureuses félicitations et le témoignage de la reconnaissance du Parti tout entier.*

« *Bien que n'ayant présenté que* 900 *candidats pour* 1.500 *sièges à pourvoir, le Parti Socialiste groupe environ* 1.200.000 *suffrages. En pourcentage, les voix recueillies par ses candidats passent de* 14,5 *% en juin* 1951 *à* 18 *% environ.*

« *La progression socialiste est particulièrement significative et importante dans les grands centres industriels et ouvriers ; elle s'accomplit presque toujours au détriment du Parti Communiste.*

« *Ce progrès indéniable des positions socialistes dans l'ensemble du pays confirme, amplifie les succès socialistes obtenus lors des consultations législatives partielles. Il démontre que les classes laborieuses prennent de plus en plus conscience que le Parti Socialiste est l'interprète naturel de leurs aspirations.*

« *Le R.P.F. qui, en* 1949 *et* 1951, *avait obtenu d'importants succès, disparaît pratiquement de la scène politique française. Ses candidats, camouflés en Républicains Sociaux, recueillent à peine* 5 *% des suffrages exprimés.*

« *Le Parti Communiste a voulu faire approuver par le pays sa politique de soumission aux intérêts de l'Union Soviétique. Il a, dans ce dessein, dirigé essentiellement sa campagne de calomnies et de mensonges contre le Parti Socialiste. Malgré la mise en œuvre de puissants moyens publicitaires, le communisme totalitaire continue de perdre des voix, plus particulièrement dans la classe ouvrière. Ainsi se trouve condamnée par les travailleurs eux-mêmes l'attitude des chefs communistes qui n'ont pas hésité à s'allier avec la droite, pour renverser le gouvernement de M. MENDES-FRANCE et empêcher l'expérience de Christian PINEAU, démontrant ainsi qu'ils étaient plus soucieux de soutenir la politique extérieure de l'U.R.S.S. que d'améliorer les conditions d'existence des travailleurs français.*

« *Battus et isolés, les chefs du communisme totalitaire recherchent dans l'unité d'action avec les Socialistes une issue à leurs difficultés. Les Militants et les Electeurs socialistes ne seront pas dupes de cette ruse classique. Une fois de plus ils affirmeront leur volonté intransigeante de combattre tous les adversaires des libertés démocratiques. Le Comité Directeur invite les fédérations à se refuser à toutes tractations avec les candidats et les dirigeants communistes : l'heure de « la volaille à plumer » est révolue.*

« *Pour le deuxième tour, la bataille continue. Elle doit être menée avec la même résolution, la même énergie pour renforcer encore les succès socialistes du premier tour, en rassemblant autour de son Programme et de ses candidats tous les Démocrates, tous les Républicains sincères pour faire échec aux tenants de la réaction sociale et aux partisans du communisme totalitaire. Le Parti Socialiste s'affirmera ainsi le meilleur défenseur des intérêts du monde du travail dans la justice sociale, la liberté et la Paix* ».

## REUNION DU 27 AVRIL 1955

*Président :* MARZORATI.

### I. — Conférence Nationale des J.S.

Le Comité Directeur approuve l'attitude prise par MALACRIDA en ce qui concerne la présence des parlementaires exclus.

### II. — Manifeste du 1er Mai

Le manifeste ci-après a été publié :

« AUX TRAVAILLEURS DE L'UNION FRANÇAISE « (METROPOLE, DEPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER, ETATS ASSOCIES), A « LEURS FRERES TUNISIENS ET MAROCAINS, AUX « TRAVAILLEURS DU MONDE ENTIER.

« *LES Socialistes de France adressent, à l'occasion du* « 1er *mai, journée traditionnelle de lutte, leurs vœux les plus chaleureux.*

« *En France, le Parti Socialiste vient de connaître de nouveaux succès. Il remercie les travailleurs chaque jour plus nombreux qui, lors des élections partielles et lors des dernières élections cantonales, ont manifesté leur confiance en ses représentants.*

« *La S.F.I.O. rappelle que la défense et l'amélioration du sort des travailleurs dans le monde entier sont liées au problème de la Paix et à la sauvegarde des Libertés.*

« *Elle dénonce l'odieuse exploitation des sentiments pacifiques de toutes les populations du globe par des propagandes intéressées à assurer le développement impérialiste de l'Etat totalitaire russe, le seul qui n'ait pas désarmé au lendemain de la dernière guerre mondiale.*

« *Elle affirme le devoir pour tous les hommes libres de préserver toutes les conquêtes progressistes de l'humanité par le maintien et le renforcement, toutes les fois que c'est nécessaire, d'un système de Sécurité Collective associant tous les peuples libres et considéré comme l'une des bases de la doctrine socialiste en matière de lutte pour la Paix.*

« *Elle proclame à nouveau que, hors de l'adoption et de la mise en place d'un système de désarmement général, simultané et contrôlé, l'humanité ne pourra jamais connaître de façon définitive le terme de ses angoisses.*

« *En ce* 1er *mai* 1955, *alors que défileront dans les rues de Moscou, de Pékin, de Varsovie, de Prague, de Budapest, de Sofia, de Bucarest, de Berlin, les canons et les chars des armées communistes, la pensée des travailleurs de France va vers les emprisonnés, les martyrs, les familles d'exécutés qui souffrent et meurent dans les bagnes des « démocraties populaires ». Elle va vers les millions de travailleurs privés des libertés essentielles : liberté d'opinion, de parole et de presse, de droit d'association, soumis à l'autorité du parti unique et du syndicat obligatoire et domestiqué.*

« *Elle va vers les travailleurs opprimés du monde capitaliste, nos frères d'Espagne, d'Argentine et des dictatures sud-américaines, nos frères des pays coloniaux en lutte pour leur libération et ceux des pays sous-développés en lutte pour leur droit à la vie.*

« *En cette année où elle célèbre le cinquantième anniversaire de son unité, la Section Française de l'Internationale Ouvrière salue les jeunes Partis Socialistes de l'Asie. Elle salue la lutte de l'Internationale Socialiste d'Asie contre le colonialisme et pour le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les Socialistes de France aideront de toutes leurs forces leurs camarades asiens à créer le climat nécessaire de solidarité internationale susceptible de dominer tous les chauvinismes nationaux et tous les fanatismes, afin de préparer pour les générations futures l'avènement de la grande association fraternelle des peuples libres et égaux en droit, sans considération de couleur, de race, de nationalité ou de religion.*

*« Dans les nations démocratiques, et plus particulièrement dans notre pays, les conditions de lutte de la classe ouvrière se sont considérablement transformées depuis un demi-siècle. Les Travailleurs, par les succès de leurs syndicats et par l'action politique de leur Parti Socialiste, n'ont cessé d'inscrire dans les mœurs et dans la loi de nouvelles conquêtes. Les responsabilités auxquelles ils ont à faire face sont maintenant plus complexes et plus lourdes.*

*« Ils doivent continuer la lutte pour l'amélioration des conditions politiques et économiques de l'existence, faire disparaître le chômage, les bas salaires, les taudis, qui créent un climat perpétuel d'insécurité pour le monde du travail, faire cesser l'exploitation des pays sous-développés par les grandes puissances industrielles et l'exploitation de tous par une poignée de privilégiés bénéficiaires et défenseurs de l'économie capitaliste, et se préparer chaque jour à leur rôle de demain, celui de la gestion du système d'économie collective qu'ils veulent réaliser.*

*« Pour atteindre ces objectifs, ils doivent plus que jamais se rassembler dans le mouvement ouvrier libre de notre pays : Parti Socialiste et Mouvement syndical libre, et renforcer l'Internationale Socialiste et la confédération Internationale des Syndicats Libres.*

*« Travailleurs de France, travailleurs du monde entier, la Section Française de l'Internationale Ouvrière vous appelle au combat dans l'union contre toutes les formes de dictature, contre les formes traditionnelles ou modernes du colonialisme, contre le capitalisme, qu'il soit privé ou d'Etat, pour l'abolition de tous les régimes d'exploitation ou d'esclavage, pour le progrès social dans la Liberté, pour un avenir heureux, pour le Pain, la Paix, et la Liberté.*

*« Vive le 1er mai.*
*« Vive l'Internationale.*
*« Vive le Socialisme.*

## III. — Déclaration de Pierre Bloch dans « Combat »

Pierre Bloch sera entendu lors de la prochaine réunion.

## IV. — Affaire Roechling

Le communiqué ci-après est adopté :

*« Le Comité Directeur du Parti Socialiste, réuni le 27 avril 1955, s'élève contre toute tentative tendant à rendre ses biens au criminel de guerre Roechling.*

*« Pour des raisons de simple moralité publique, des entreprises qui ont profité de l'effort de guerre hitlérien, et dont les profits ont servi à financer le parti nazi, ne peuvent être restituées à leur ancien propriétaire.*

*« Dans l'impossibilité actuelle d'une internationalisation au bénéfice d'un organisme européen tel que la C.E.C.A., la meilleure solution, qui concilie tout à la fois les exigences de la justice internationale et les légitimes intérêts des populations sarroises, est la Nationalisation de ces entreprises, au profit de la collectivité sarroise. Les indemnisations à attribuer à la France, détentrice légitime, au titre des réparations, d'une partie de ces biens, peuvent être négociées entre le Gouvernement français et les autorités sarroises. »*

## V. — Hommage à Winston Churchill, proposition de Bardoux

Le Comité Directeur estime qu'il n'y a pas lieu de retenir la proposition de Bardoux.

## VI. — Situation de la Section de Toulon

Après avoir entendu l'exposé de Georges Brutelle, le Comité Directeur estime qu'il n'a pas à intervenir dans cette affaire d'ordre strictement local. Toutefois, mandat est donné au Secrétariat Général de rappeler aux camarades que toute unité d'action avec les communistes est interdite et de leur recommander de ne pas donner un caractère public à leurs divergences.

## VII. — Ordre du jour et organisation des travaux du Congrès

L'ordre du jour ci-après est adopté. En outre, le Secrétariat Général fera, lors de la prochaine réunion, des propositions pour la désignation de rapporteurs :

ORDRE DU JOUR DU CONGRES

— *Rapport général d'activité ;*
— *Rapport de la Commission Nationale des Conflits ;*
— *Rapport de la Commission Nationale de Contrôle ;*
— *Demandes de réintégration ;*
— *Révision des Statuts ;*
— *Programme du Parti pour les élections législatives :*
  — *politique intérieure ;*
  — *politique extérieure ;*
  — *politique outre-mer ;*
— *Organisation de la propagande pour les élections législatives ;*
— *Loi électorale ;*
— *Election des Organismes centraux.*

## IX. — Modification des Statuts des J.S.

Sur proposition de Malacrida, les modifications ci-après sont adoptées :

ARTICLE SUPPLEMENTAIRE : ARTICLE 20 bis. — Après l'élection du Bureau National, le Comité National désigne plusieurs responsables qui animeront les Commissions Nationale d'Etudes. Ces responsables pourront assister aux réunions du Comité National avec voix consultative.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 19. — Le Mouvement sera dirigé par un Comité National comprenant 20 Membres jeunes élus par le *Congrès National* et onze Membres adultes désignés par le Comité Directeur sur proposition du Comité National.

ARTICLE 22 bis (supplémentaire). — A l'issue de chaque Congrès National, les motions et les décisions sont étudiées dans une réunion commune du Bureau du Parti et du Bureau National des J.S. Si nécessaire, les motions et décisions sont examinées par le Comité Directeur qui statue définitivement.

# REUNION DU 5 MAI 1955

*Président :* NAEGELEN

## I. — Représentation du Parti dans les réunions internationales

1°) Conférence des experts de l'I.S. sur les techniques de propagande (13-15 mai 1955 à Paris) :

Berthe FOUCHERE — COMMIN — HERBAUT — PONTILLON — POT — RIMBERT — RABAUD.

2°) Congrès et Conseil de l'I.S. (Londres, 13-15 juillet 1955) :

BIDET — BRUTELLE — DEPREUX — GAZIER — JAQUET — A. LAURENT — G. MOLLET — PHILIP — PINEAU.

### II. — Manifestation du Mur des Fédérés (Paris, 22 Mai)

Le Comité Directeur sera représenté par :

BEGARRA — BRUTELLE — COMMIN — COURTOIS — DEPREUX — R. NAEGELEN — RIBIERE — RIMBERT — TEXCIER.

### III. — Comité National Adulte des J.S.

Sont désignés :

BECART — BILLECOQ — CAILLIERET — CORMIER — COURTOIS — DEIXONNE — HERBAUT — MALACRIDA — Jeanne MAZIER — MISTRAL — SICOT.

### IV. — Indisciplinés au Conseil de la République (vote sur les accords de Londres et de Paris).

Une suspension de délégation pour une durée égale à celle du mandat législatif (Assemblée Nationale) est infligée aux camarades :

AUBERT (Bses Alpes) — BOULANGE (Belfort) — CHARLET (Hte Vienne) — FERRAND (Indre) — GEOFFROY (Vaucluse) — GREGORY (Pyrénées - Orles) — HAURIOU (Hte Garonne) — MARTY (Hte Garonne) — MERIC (Hte Garonne) — MONTPIED (Puy-de-Dôme).

Mais, compte tenu des circonstances et de la situation intérieure du Parti, il décide de les faire bénéficier du sursis jusqu'au prochain Congrès National ordinaire qui aura à connaître des problèmes de réintégration et d'amnistie.

### V. — Loi électorale

Il sera proposé au Congrès National ordinaire de procéder à un échange de vues pour l'information des Militants, mais de ne prendre aucune décision. C'est un Conseil National ultérieur ayant pouvoir de Congrès pour cet objet qui fixera la position du Parti.

### VI. — Elections sénatoriales, tactique du Parti

Le communiqué ci-après est adopté :

« LES *fédérations départementales ont le devoir de présenter des candidats dans tous les départements soumis à la réélection.*

« *Les fédérations devront adapter leur tactique à la nécessité d'éliminer, en tout état de cause, les candidats de la réaction sociale et du communisme totalitaire* ».

### VII. — Organisation des travaux du Congrès National ordinaire

Afin d'organiser la discussion, les débats sur les questions ci-après, prévues à l'Ordre du Jour, seront ouverts par l'exposé d'un rapporteur :

1°) PROGRAMME DU PARTI POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES :

— politique intérieure :

*— un exposé sur les problèmes économiques ;*

*— un exposé sur les problèmes financiers ;*

*— un exposé sur les problèmes agricoles ;*

— politique internationale : un exposé ;

— politique outre-mer : un exposé ;

2°) ORGANISATION DE LA PROPAGANDE POUR LES ELECTIONS LEGISLATIVES :

Rapporteur : Pierre Commin.

3°) LOI ELECTORALE :

Rapporteurs : Mazuez et Weill-Raynal.

Par ailleurs, mandat est donné au Secrétariat Général de s'efforcer d'obtenir au plus tôt les Rapports afin qu'ils puissent être communiqués aux Sections avant le Congrès.

## REUNION DU 11 MAI 1955

*Président :* PEYRASSOL

### Situation Politique Générale

1°) Le Programme Général du Parti sera étudié à la réunion du 25 mai 1955.

2°) Il sera répondu à la lettre du Parti Communiste par une lettre ouverte et un communiqué.

#### A. — LETTRE OUVERTE AUX MILITANTS COMMUNISTES

LA DEFENSE DE LA LAICITE

Chers Camarades,

« FIDELES à leur nouvelle tactique, les dirigeants du parti communiste saisissent le Comité Directeur du Parti Socialiste et ses responsables fédéraux et locaux de nouvelles propositions d'action commune pour défendre la laïcité menacée par les offensives réactionnaires.

« Pour les raisons déjà exprimées dans notre première lettre ouverte aux militants communistes — en réponse à l'offre d'action commune proposée par Jacques Duclos, sous le prétexte de la défense de la paix — nous ne répondrons pas aux chefs du parti communiste français, mais nous voulons dans tous les domaines dénoncer leur imposture. Nous ne pouvons faire confiance à ceux qui, pour les besoins d'une politique dictée à Moscou, ont honteusement abusé des légitimes aspirations des travailleurs. Nous ne pouvons faire confiance pour défendre la laïcité de l'école et de l'Etat à ceux qui, au Parlement, en des circonstances décisives, ont refusé de s'associer aux véritables défenseurs de l'école laïque. Le problème scolaire n'est pour les dirigeants du parti communiste français qu'un prétexte pour jeter le trouble et la confusion chez les laïques afin de sortir d'un isolement qui ne leur apporte que des défaites. Nous sommes persuadés que, malgré notre refus, Jacques Duclos et ses comparses continueront à nous faire des propositions d'action commune dans les domaines les plus divers. Nous sommes bien décidés à ne pas leur répondre. Mais nous vous en donnerons les raisons et ce sera à vous, militants, d'apprécier les faits et de juger.

***

« LES dirigeants communistes ne sont pas qualifiés, disons-nous, pour parler de défense laïque, à plus forte raison pour inspirer une action en faveur de l'école publique.

« Cela est vrai sur le plan doctrinal. Cela est démontré par l'attitude des élus et responsables communistes chaque fois qu'il s'agit de faire réellement barrage aux offensives cléricales. Cela est confirmé par le caractère visiblement manœuvrier des « initiatives » prises en ce domaine par le P.C. à des moments arbitrairement choisis par ses dirigeants en fonction d'une ligne politique essen-

« tiellement opportuniste et indépendante du problème permanent de « la défense laïque.

⁂

« 1°) Les chefs communistes ne peuvent être les défenseurs va- « lables de la laïcité pour la bonne raison que, ni leurs maîtres, ni « eux-mêmes ne sont des LAIQUES dans la seule et véritable accep- « tion du terme.

« La laïcité, sur le plan général, n'est pas autre chose que l'ap- « plication de l'esprit de tolérance. « Je respecte les opinions poli- « tiques, philosophiques et religieuses d'autrui et j'attends d'autrui « qu'il respecte les miennes ».

« Appliqué à l'enseignement et à l'éducation, l'esprit laïque est « inséparable du principe de la neutralité scolaire. En dehors des « matières admises comme vérités scientifiques, l'instituteur et le « professeur laïques se refusent à abuser d'une autorité facile pour « influencer la cervelle neuve de l'enfant. Ils respectent l'homme li- « bre de demain dans le jeune esprit qui leur est aujourd'hui confié.

« Les théoriciens du bolchevisme se sont toujours, précisément, « opposés à cette théorie avec la dernière violence. En U.R.S.S., « l'enseignement est fondé tout entier sur le principe du droit de « l'Etat à imposer dans les classes une doctrine et une pensée uni- « ques : celles du parti bolchevik. Dans son tout récent rapport au « comité central, Billoux tente de répondre à l'argument :

« POURQUOI L'ECOLE N'EST-ELLE PAS NEUTRE EN UNION « SOVIETIQUE ? TOUT SIMPLEMENT PARCE QU'ELLE EST AU « SERVICE DE L'ENFANCE DE LA CLASSE OUVRIERE ET NON « PAS POUR INCULQUER LES IDEES DES IMPERIALISTES « ETRANGERS ». Piteuse réplique qui constitue, de plus, un aveu. « L'école soviétique n'est pas neutre. Elle est politiquement, philo- « sophiquement engagée. C'est la meilleure définition qu'on puisse « donner du « cléricalisme », aucune différence foncière ne séparant « la pression qu'un Etat totalitaire exerce sur les consciences enfan- « tines de celle d'une quelconque église abusant de ses prérogatives « spirituelles.

« Les communistes occidentaux calquent, en cette matière comme « ailleurs, leurs conceptions sur celles de leurs modèles russes. Par- « mi mille citations, retenons celle-ci de G. Gogniot — (Cahiers du « communisme) — qui dénonçait alors un « engouement sans prin- « cipe et faux pour l'école laïque bourgeoise ».

« L'OBJECTIF FONDAMENTAL DE L'EDUCATION COMMU- « NISTE EST DE DONNER L'AIDE MAXIMUM A LA LUTTE « CONTRE LES CAPITALISTES EXPLOITEURS ».

« L'école ainsi comprise n'est pas neutre. Elle est politique. Il « suffit au surplus de consulter les publications techniques du « P.C. », telle « l'école et la nation » .. pour constater que l'ensei- « gnant communiste a pour mission de faire pénétrer dans son en- « seignement le maximum possible de propagande, sa tâche allant « du travestissement historique, comme cela se pratique légalement « en U.R.S.S. — au choix des textes de dictées et d'explications « empruntés aux bons ouvrages, à commencer par « Fils du Peu- « ple » cette bible du militant communiste français.

« Le véritable laïque condamne à la fois le « cléricalisme » de « Moscou et celui de Rome. Les communistes sont doctrinalement « de faux laïques et toute action commune en ce domaine serait « donc entâchée d'équivoque et de duperie.

⁂

« 2°) Les dirigeants communistes se comportent-ils dans l'ac- « tion politique et notamment dans l'action parlementaire comme « des défenseurs conscients et réalistes de l'école nationale ?

« Nous venons de démontrer que la chose leur est de toutes « façons impossible, sauf à se renier, étant donné leurs convictions « réelles. Dans leurs moments de sincérité, les chefs communistes « ne se gênent pas pour mettre dans le même sac l'école laïque et « l'école dite libre : c'est Jeannette Vermeersch qui déclarait (J.O. « du 28-1-50) :

« QU'ELLES SOIENT LAIQUES OU CONFESSIONNELLES, LES « ECOLES SONT TOUTES LES ECOLES DE LA CLASSE DOMI- « NANTE ET ENSEIGNENT LES IDEES DE CLASSE ».

« Dans la pratique, le zèle laïque des élus communistes s'exerce « souvent de façon bien singulière.

« Prenons deux exemples récents : lors de la tentative de notre « camarade Christion Pineau pour obtenir l'investiture de l'Assem- « blée Nationale, les communistes ne se sont pas seulement pronon- « cés contre un programme de progrès économique et social, contre « des mesures favorables aux travailleurs. Ils ont rendu impossible « l'endiguement de la poussée cléricale, prévu dans ce même pro- « gramme. Entre les bavardages sur la laïcité et les actes qui em- « pêchent toute nouvelle atteinte à l'école publique, c'est tout le « fossé qui sépare la démagogie des intentions sincères et de l'ef- « ficacité.

« Quelques jours plus tard, les commissaires communistes à « l'éducation nationale donnaient la mesure de leur cynisme en fai- « sant élire un partisan des subventions à l'école confessionnelle à « la Présidence de la commission. Dans ces deux cas, l'attitude du « P.C. était commandée par un mot d'ordre de politique extérieure. « L'intérêt véritable de l'école publique était, dans les deux cas, « effrontément bafoué.

« 3°) Il est tout aussi facile de prouver que la manœuvre ac- « tuelle, concrétisée par la lettre à laquelle notre parti se refuse de « répondre, n'est nullement commandée par une adhésion à la cause « de la laïcité.

« L'école laïque, étant donné l'existence à l'Assemblée française « d'une majorité favorable à l'enseignement confessionnel, court de « trop réels dangers. Mais elle les courait tout autant il y a deux « mois.

« Dans l'intervalle, le parti communiste a modifié sa tactique. Le « thème de la lutte contre les accords de Paris s'est trouvé périmé. « La ligne nouvelle tend au « front unique », tous les prétextes étant « bons qui facilitent cette opération tactique. La défense laïque, « comme hier la lutte contre le danger atomique, comme demain les « revendications sociales, sont ainsi ravalés au rang des simples « MOYENS ; les idées les plus généreuses servent d'appâts et de « trompe-l'œil pour une entreprise exclusivement partisane.

⁂

« PARCE que nous sommes authentiquement laïques, nous ne « nous prêterons pas à ce jeu. La belle cause de la laïcité ne « peut être servie par des faussaires ou par l'alliance avec « des faussaires.

« A vous, amis de l'école publique, parents d'élèves et ensei- « gnants, de dénoncer l'escroquerie en poursuivant avec nous le vrai « combat.

« A vous, camarades communistes, de discerner où sont les « vrais défenseurs de cette école publique qui vous tient à cœur, « j'en suis sûr, tout comme à nous-mêmes, et que vous voudrez, « avec nous, préserver de ses faux serviteurs autant que de ses ad- « versaires.

« Je vous assure, chers camarades, de nos meilleurs sentiments « socialistes. »

GUY MOLLET,
Secrétaire Général
du Parti Socialiste S.F.I.O.

## B. — COMMUNIQUE

« LES SOCIALISTES DEFENDENT EN PERMANENCE LA VERITABLE NEUTRALITE SCOLAIRE .

« *LE Comité Directeur du Parti Socialiste a été saisi, de la part de Jacques DUCLOS, au nom du Bureau poli- « tique du Parti Communiste, d'une proposition d'action « commune pour la défense de la laïcité menacée par l'of- « fensive réactionnaire.*

« *Le Comité Directeur dénonce une nouvelle fois la du- « plicité du Parti Communiste, qui tente d'exploiter le pro- « fond attachement de la grosse majorité du peuple de « France à l'école publique pour se livrer à une opération « politique dont l'objectif consiste à sortir d'un isolement « périlleux.*

« *Le Comité Directeur rappelle à tous les Militants so- « cialistes qu'aucune tractation ni action commune ne « peuvent être entreprises avec le Parti Communiste, dont « toute l'action est essentiellement dictée par les nécessités « de servir des intérêts étrangers et dont le caractère tota- « litaire et antidémocratique est en opposition fondamen- « tale avec les principes et l'action socialistes.*

« *Le Comité Directeur réaffirme que les chefs commu- « nistes ne sont pas qualifiés pour parler de défense laïque, « en raison, d'une part, de leurs conceptions doctrinales et, « d'autre part, de l'attitude des Elus communistes au Parle- « ment, lesquels n'ont pas hésité, pour des motifs de poli- « tique internationale, à faire élire un partisan des subven- « tions aux écoles confessionnelles à la présidence de l'im- « portante commission de l'Education Nationale.*

« *Le Parti Socialiste n'a cessé de combattre, au Parle- « ment et dans le pays, toutes les offensives du cléricalisme « contre les lois laïques de la République. Il continuera à « mener avec la même vigueur cette lutte permanente pour « améliorer la situation de l'école publique et préserver de « toute atteinte, d'où qu'elle vienne, la véritable neutralité « scolaire.*

« *Le Comité Directeur s'adresse à tous les laïques et les « adjure de se refuser à être les instruments d'une poli- « tique dont le but n'est pas d'instaurer une véritable école « laïque, mais une école politisée où ne seraient plus for- « més des hommes libres, mais des partisans fanatiques « élevés dans la haine de la Démocratie et la méconnais- « sance des véritables solutions de progrès.* »

## REUNION DU 25 MAI 1955

*Président :* PINEAU

### I. — Situation au Sénégal

Après le compte-rendu de LAMINE-GUEYE sur la situation créée par les incidents survenus lors des élections municipales de RUFISQUE, mandat est donné à BIDET, LAMINE-GUEYE et au Secrétariat Général de rédiger un communiqué.

En outre, après les accords avec le Groupe Parlementaire, le Secrétariat Général déposera une demande d'interpellation sur la politique gouvernementale en Afrique Noire et en Algérie.

### II. — Comité de rénovation politique. Demande de la Fédération du Var

Le Comité Directeur estime que les Fédérations n'ont pas à participer à ces Comités. Les initiatives de ce genre ne peuvent être examinées qu'à l'échelon national.

### III. — Remplacement de Ch. Dumas à l'Assemblée de l'Union Française

Jean COURTOIS, Secrétaire Administratif du Groupe Parlementaire, est désigné à l'unanimité moins une abstention.

### IV. — Enquête sur la situation en Tunisie

Robert VERDIER et un autre camarade accompagneront BIDET pour une enquête sur place.

### V. — Comité d'Etudes pour la République

Afin de mettre les choses au point et d'informer les Militants, l'article de Christian PINEAU paru dans « Franc-Tireur » ce matin sera publié dans les organes du Parti. Il sera précédé d'une note précisant :

— que le Comité Directeur ne peut faire sienne — comme action du Parti — l'action du Comité d'études pour la République ;

— que l'action de cet organisme n'est en contradiction avec aucune des décisions du Parti et qu'en conséquence il autorise les Militants qui le lui ont demandé à participer à son activité ;

— que les objectifs affirmés ne peuvent que servir le Parti ;

— que si des propositions sont établies, elles seront soumises au Comité Directeur.

## REUNION DU 1er JUIN 1955

*Président :* A. PHILIP

### I. — Problèmes européens

**(Vote des Commissaires socialistes aux Affaires Etrangères sur la proposition VENDROUX).**

DEPREUX est chargé de réunir les membres de la Commission et d'éclaircir les raisons pour lesquelles ce problème n'a pas été porté à la connaissance du Groupe.

### II. — Programme du Parti

Le Secrétaire Général, dans un prochain discours, exposera les idées essentielles. La propagande du Parti s'efforcera, d'autre part, de vulgariser ce programme.

## REUNION DU 8 JUIN 1955

*Président :* RIBIERE.

### I. — Rapports avec le Parti communiste

Mandat donné au Secrétariat Général de publier un communiqué :

1°) *dénonçant la tactique des dirigeants communistes et leur duplicité ;*

2°) *rappelant que toute tractation avec les communistes est interdite et désavouant les accords intervenus.*

### II. — Fédération de l'Allier

PEYRASSOL est désigné pour une enquête sur place à la demande de la Fédération.

### III. — Politique du Parti dans l'Outre-Mer

La séance du 22 juin sera consacrée à l'examen de la politique du Parti Outre-Mer en vue de préparer une résolution qui sera soumise au prochain Congrès National.

### IV. — Capdeville

En raison des commentaires de presse citant le nom de Jean CAPDEVILLE, député de Seine-Maritime, à propos d'une enquête en cours, le Comité Directeur a invité celui-ci à rentrer d'urgence à Paris.

### V. — Toulon : Municipalité

A la suite de la désignation de la Municipalité de Toulon, le Comité Directeur du Parti Socialiste rappelle que toutes tractations ou accords avec les responsables du Parti communiste, à quelque échelon que ce soit et quel qu'en soit le motif, sont interdits comme contraires aux décisions des Congrès Nationaux.

Le Comité Directeur condamne les accords intervenus dans quelques rares circonstances. En aucun cas, le Parti ne saurait être engagé par de tels accords.

Le Comité Directeur met en garde, une fois de plus, les Sections et Fédérations socialistes contre les manœuvres des dirigeants communistes. Elles visent moins la défense des intérêts des travailleurs que la division et l'affaiblissement des forces socialistes.

## REUNION DU 15 JUIN 1955

*Président :* RIMBERT.

### I. — Fédération des Côtes-du-Nord. Elections sénatoriales

Il sera rappelé à la Fédération que toute alliance avec les communistes est exclue.

### II. — Elections sénatoriales au Soudan. Candidature de Bertaux

FILLY DABO SISSOKO sera informé que l'investiture du Parti reste maintenue à BERTAUX.

### III. — Motion de politique internationale

JAQUET est autorisé à déposer à la Commission des résolutions du Congrès National la motion élaborée par la Commission des Affaires Internationales.

## REUNION DU 22 JUIN 1955

*Président :* BEGARRA

### Situation dans la Fédération du Var après l'élection de la Municipalité de Toulon

Après l'audition de CHARLOT, Secrétaire Fédéral et des Parlementaires ARNAL, LAMARQUE et SOLDANI, le texte ci-après est adopté à l'unanimité. Il sera adressé :

1°) Au Secrétaire Fédéral en lui demandant de le soumettre au Congrès Fédéral du 26 juin courant.

2°) Aux camarades parlementaires du Var à titre d'information.

« *Le Comité Directeur, appelé à examiner la situation créée par l'élection d'une Municipalité socialiste-communiste à TOULON, déclare que l'attitude prise par la Section locale, approuvée par le Comité Fédéral du Var, est contraire aux décisions du Parti.*

« *Malgré les avertissements fraternels du Secrétariat Général, les Socialistes de TOULON ont, par leurs tractations, accords et actions communes et publiques avec le Parti Communiste, favorisé les campagnes de calomnies contre les dirigeants du Parti et les Militants fidèles à la discipline et aux résolutions de nos Congrès et Conseils Nationaux.*

« *Le Comité Directeur demande à la Fédération du VAR de désavouer publiquement, au cours de son Congrès fédéral du 26 juin, de telles pratiques qui contribuent à l'affaiblissement du Socialisme et de la Démocratie et qui suscitent, dans l'esprit des Militants respectueux des règles du Parti, le doute et le désarroi.*

« *Il demande à la Fédération du VAR de tout mettre en œuvre auprès de la Section de TOULON pour que cesse rapidement une équivoque préjudiciable au rayonnement du Socialisme* ».

## REUNION DU 29 JUIN 1955

*Président :* CORMIER

### I. — Municipalité de Toulon

Après échange de vues, il est décidé que la question sera examinée de nouveau par le Comité Directeur lorsque le Scrétariat Général aura reçu la réponse de la Fédération du VAR.

### II. — Congrès de la Fédération de Tunisie

BIDET donne lecture du message du Congrès adressant ses félicitations et ses remerciements au Parti.

## REUNION DU 3 JUILLET 1955

*Président :* LAMINE-GUEYE

### I. — Désignation du Secrétariat général

Sont élus :

SECRETAIRE GENERAL :
Guy MOLLET

SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS :
Georges BRUTELLE
Pierre COMMIN.

TRESORIER GENERAL :
Victor PROVO.

### II. — Capdeville

Le texte ci-après est adopté à l'unanimité :

« *LE Comité Directeur regrette que CAPDEVILLE* « *n'ait pas accepté de donner suite à l'invitation* « *qui lui avait été faite de donner sa démission de Parlementaire afin qu'il puisse mieux se défendre contre* « *les attaques dont il est l'objet.*

« *Le Comité Directeur ne possède aucun élément qui lui* « *permette de se prononcer sur l'innocence ou la culpabilité de CAPDEVILLE au regard de la loi.*

« *Toutefois, les faits reconnus par CAPDEVILLE lui-*« *même dans ses déclarations publiques ne sont pas com-*« *patibles avec l'attitude qui devrait être celle d'un Parle-*« *mentaire socialiste.*

« *En conséquence, le Comité Directeur décide l'exclu-*« *sion de Jean CAPDEVILLE du Parti Socialiste* ».

### III. — Rattachement au Groupe parlementaire

Un rattachement même administratif ne peut être prononcé sans l'avis favorable de la Fédération à laquelle appartient l'intéressé.

## REUNION DU 20 JUILLET 1955

*Président :* BEGARRA

### I. — Groupe socialiste au Conseil de la République

Apparentement administratif de TOURE FODE AMADOU (Guinée) : mandat est donné au Secrétaire Général de saisir le Groupe de la protestation des camarades de la Guinée et de rappeler la décision du 3-7-1955.

### II. — Manifestation des « Anciens du Parti » au Panthéon

Le Comité Directeur sera représenté par : BEGARRA — COMMIN — COURTOIS — R. NAEGELEN — PINEAU — PIVERT — RIMBERT et TEXCIER.

### III. — Congrès du P.S.O.E. (Toulouse 12, 13, 14 et 15 août 1955)

La délégation du Parti comprendra : Pierre COMMIN — GAZAGNES — MARTET et RIMBERT.

### IV. — Groupe Interparlementaire Franco-Soviétique

Mandat est donné au Secrétaire Général de répondre à DEPREUX, Président du Groupe, qu'il n'y a pas lieu, dans les circonstances actuelles, d'autoriser les camarades à adhérer à l'intergroupe parlementaire franco-soviétique. Le Comité Directeur pourra être appelé à reconsidérer sa position en fonction des évènements.

### V. — Renouvellement des Organismes centraux

*Trésorier adjoint :* Urbain MARTET.

*Autre membres du Bureau :* Jean COURTOIS, Edouard DEPREUX.

*Secrétaire Général adulte des J.S. :* Pierre HERBAUT.

*Délégués du Comité Directeur dans les grandes commissions :*

1. — *C.N.E. : Albert GAZIER.*
2. — *Commission de l'Union Française : André BIDET.*
3. — *Commission chargée des questions ouvrières et sociales : CORMIER .. LHONOREY .. PEYRASSOL.*
4. — *Fédération des Elus Municipaux et Cantonaux : PROVO .. MALACRIDA.*
5. — *Commission Féminine Nationale : Rachel LEMPEREUR, Emilienne MOREAU, Jean COURTOIS, Henry MALACRIDA et Charles POT.*
6. — *Commission chargée de la publication et de l'édition des textes de propagande : Pierre RIMBERT.*

LIAISON AVEC LE GROUPE PARLEMENTAIRE :

Pierre COMMIN, Edouard DEPREUX, Albert GAZIER, Klébert LOUSTAU et Christian PINEAU.

### VI. — Situation de la Fédération du Var

La fédération n'ayant pas tenu compte de la décision du Comité Directeur en date du 22 juin 1955, un Congrès fédéral extraordinaire devra être tenu. Il sera organisé et préparé en accord avec le Bureau fédéral, avec le concours de trois délégués du Comité Directeur : COURTOIS, MARTET et MARZORATI. Ce congrès se tiendra au chef-lieu du Département, sous la Présidence du Secrétaire Général du Parti.

### VII. — Lutte contre l'alcoolisme

En vue de l'application de la résolution adoptée par le 47e Congrès National, la C.N.E. établira un avant-projet qui sera soumis au Comité Directeur.

### VIII. — Motions renvoyées au Comité Directeur par le 47e Congrès National

1°) *Motion de la Fédération de la Seine, concernant la création d'un Comité de liaison consultatif permanent entre le Parti Socialiste, le Syndicalisme libre, le Mouvement coopératif et le Mutualisme.*

Mandat est donné à la C.N.E. de faire des propositions au Comité Directeur.

2°) *Motion de la Fédération de la Somme rappelant que les Rapports devraient être publiés sous la forme d'un « Bulletin Intérieur » :*

La publication des rapports statutaires sous la forme « Bulletin Intérieur » ne réaliserait pas une économie.

D'autre part, il ne paraît pas possible de réduire davantage les différents textes insérés dans les Rapports qui constituent un ensemble très utile pour la documentation des Militants et des Propagandistes.

3°) *Motion de la Fédération de la Manche, relative aux timbres n° 1, 2 et 3 ;*

Renvoyée au Trésorier qui répondra.

4°) *Motion de la Fédération de la Seine concernant les réunions de l'Internationale Socialiste.*

Cette question dépend de l'Internationale Socialiste qui, dans son Congrès de 1954, a décidé que les Congrès de l'I.S. se tiendraient tous les deux ans.

## REUNION DU 27 JUILLET 1955

*Président :* A. BIDET

### I. — 2e Congrès International pour l'Economie collective

GAZIER et DARDEL sont désignés comme Dédégués.

### II. — Internationale socialiste. Comité permanent sur le Désarmement et la Sécurité collective

Les représentants du Parti seront : Guy MOLLET, Gérard JAQUET et Jules MOCH.

### III. — Conférence internationale des experts socialistes sur la technique de la planification gouvernementale

Le soin est laissé au Secrétariat Général de désigner les Délégués du Parti.

### IV. — Programme économique du Parti. Vulgarisation

Mandat est donné au Bureau d'étudier la question du point de vue financier et de faire des propositions au Comité Directeur.

### V. — Motion de la Fédération de la Seine concernant la création d'un Comité de liaison consultatif permanent entre le Parti Socialiste, le Syndicalisme libre, le Mouvement coopératif et le Mutualisme

Il sera demandé à la Fédération de la Seine de fournir des propositions concrètes sur l'aspect politique du problème en lui signalant que, sur le plan technique, la liaison existe au sein de la C.N.E.

### VI. — Groupe parlementaire France-Pologne

L'adhésion des parlementaires socialistes à ce Groupe ne saurait être autorisée. Par ailleurs, mandat est donné à la C.A.I. de préparer un texte reprenant dans le détail tous les arguments contre la participation des Socialistes à des groupements de ce genre.

### VII. — Délégation parlementaire en U.R.S.S.

Etant donné qu'il s'agit d'une délégation officielle, nous pourrons accepter l'invitation si les conditions suivantes sont remplies :

*— la délégation sera accompagnée de ses propres interprètes ;*

*— le programme du voyage en Russie sera discuté avec les Russes et nous devrons obtenir que la délégation dispose d'une journée ou deux pour se livrer à ses propres investigations.*

D'autre part, le Groupe Parlementaire devra demander que la composition de la délégation soit établie à la représentation proportionnelle des Groupes afin que le choix des Délégués ne soit pas laissé à l'Assemblée Nationale.

### VIII. — Désignation des organismes centraux

1°) DIRECTION DU « POPULAIRE » ET DU « POPULAIRE-DIMANCHE ».

Le Secrétaire Général adjoint chargé de la propagande assurera la Direction politique et la liaison avec le Parti.

2°) ADMINISTRATEUR DU « POPULAIRE » ET DU « POPULAIRE-DIMANCHE » :

René NAEGELEN (séance du 20-7- 1955).

3°) CONSEIL D'ADMINISTRATION DU « POPULAIRE » (séance du 20-7-1955).

*a. — Délégués du Comité Directeur : Renée BLUM, BIDET, COMMIN, COUTANT, DEPREUX, HERBAUT, MALACRIDA, René NAEGELEN et TEXCIER.*

*b. — Délégués des Fédérations : FOUQUET, Gustave ROBERT, LANCELLE, MAZURIER et VERDIER.*

### IX. — Le Parti Socialiste et la Conférence de Genève

Le communiqué ci-après est adopté :

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste S. F. I. O., réuni le 27 juillet* 1955,

« *— Enregistre avec satisfaction le rapprochement qui s'est opéré à Genève entre les chefs des quatre Gouvernements participant à la Conférence. Pour la première fois depuis* 10 *ans, les grandes puissances ont abouti à un accord qui, sans régler les grands problèmes en suspens, a du moins l'avantage d'accentuer la détente constatée depuis plusieurs mois dans les rapports internationaux et à laquelle la solidarité des puissances occidentales n'est pas étrangère ;*

« *— Le Comité Directeur constate d'autre part que le Président du Conseil français s'est inspiré, en partie, des préoccupations exprimées par le Parti Socialiste dans son 47è Congrès, tant en ce qui concerne le désarmement que l'aide aux pays sous-développés, mais regrette que la France n'ait pas apporté sur le Bureau de la Conférence des propositions plus précises, orientant les futurs travaux des Ministres des Affaires Etrangères.*

« *— Les Accords de Genève marquent, certes, une étape dans l'arrêt de la guerre froide et il est heureux que les Ministres des Affaires Etrangères aient à connaître, au cours de leur prochaine rencontre, des problèmes de la Sécurité Européenne et de l'unification de l'Allemagne, d'une part, et du désarmement, d'autre part. Cepen-*

« *dant, les Socialistes regrettent qu'un lien plus étroit* « *n'ait pas été établi entre ces deux ordres de questions,* « *car il est bien évident qu'un accord sur le plan du dé-* « *sarmement permettrait d'aborder dans un esprit totale-* « *ment nouveau tous les problèmes qui divisent le monde,* « *aussi bien ceux d'Asie que ceux d'Europe.*

« *Aussi le Comité Directeur invite-t-il tous les hommes* « *épris de Paix à appuyer son action pour exiger des Gou-* « *vernements qu'ils fassent l'effort nécessaire afin d'obte-* « *nir un accord sur des propositions concrètes de désar-* « *mement général, simultané et contrôlé* ».

## X. — Réunions du Comité Directeur

Les réunions ordinaires sont suspendues pendant le mois d'août.

# REUNION DU 29 AOUT 1955

*Président :* COURTOIS

## Situation en Afrique du Nord

Un communiqué sera publié (ci-après) et une Délégation ira exposer au Président du Conseil la position du Parti.

La délégation sera composée de :

Guy MOLLET, DEPREUX, BRUTELLE, LEONETTI et BENBAHMED.

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste, profondé-* « *ment ému par les évènements d'Afrique du* « *Nord, s'incline devant toutes les innocentes victimes. Il* « *flétrit tous les excès qui engendrent un climat de haine* « *et créent le cycle infernal du terrorisme et du contre-* « *terrorisme. Il condamne la répression dont l'ampleur et* « *le caractère ont, dans le Constantinois, renforcé la peur* « *et la haine et menacé dangereusement les possibilités de* « *coexistence des différents éléments techniques de la po-* « *pulation.*

« *Il dénonce avec vigueur l'accumulation d'erreurs qui* « *sont à l'origine du développement d'une telle situation :* « *non application du Statut de l'Algérie, coup de force* « *d'août* 1953 *au Maroc, carence absolue en matière de ré-* « *formes économiques et sociales aussi bien que politiques,* « *impuissance du Gouvernement et de la majorité sur la-* « *quelle il s'appuie à définir une politique.*

« *A l'heure où les exactions récentes des extrêmistes de* « *de part et d'autre ont exaspéré les passions et créé un* « *climat de haine, ce ne sont pas les ruses, les tergiversa-* « *tions inspirées par des préoccupations de politique inté-* « *rieure ou des mesures de force comme l'envoi massif de* « *matériel militaire ou le rappel de réservistes qui per-* « *mettront de recréer l'atmosphère de négociation néces-* « *saire.*

« *Le Comité Directeur rappelle que, dans ses Congrès* « *successifs, le Parti Socialiste n'a cessé, tout en tirant le* « *signal d'alarme, de faire des propositions constructives.* « *C'est dans la mesure où sa voix a été entendue que l'on* « *est parvenu à apporter une solution pacifique en Tunisie,* « *où la persistance des troubles dans le reste de l'Afrique* « *du Nord risquerait à nouveau de compromettre les ré-* « *sultats acquis.*

« *Il importe que des mesures soient prises de toute ur-* « *gence pour aboutir en Algérie à la pacification des es-* « *prits qui permettra la libre consultation des populations.*

« *Au Maroc, la question du Trône reste posée et sa so-* « *lution immédiate conditionne désormais toute politique* « *d'apaisement. La venue en France de l'ancien Sultan, la* « *constitution d'un Conseil du Trône et d'un Gouvernement* « *représentatif constituent des mesures politiques qu'il* « *n'est plus possible de différer.*

# REUNION DU 7 SEPTEMBRE 1955

*Président :* DEPREUX

## I. — Fédération du Var

Le Secrétariat, compte tenu des conclusions du rapport de COURTOIS et de MARZORATI, prendra des mesures propres à assurer la réorganisation nécessaire de la Fédération.

## II. — Situation sociale

Le communiqué ci-après est publié :

LE PARTI SOCIALISTE REAFFIRME SA SOLIDARITE AVEC LES REVENDICATIONS DES TRAVAILLEURS.

« *Le Comité Directeur du Parti Socialiste, après avoir* « *examiné la situation sociale créée par la ca-* « *rence totale des pouvoirs publics et du patronat en face* « *des revendications légitimes des travailleurs, tient à ma-* « *nifester sa complète solidarité avec tous ceux qui luttent* « *pour améliorer leur salaire nettement insuffisant. Il as-* « *sure les Syndicats libres qu'ils peuvent compter sur* « *son concours le plus total pour les aider, sur le plan po-* « *litique qui est le sien, à mener à bien les revndications* « *dont ils sont les porte-parole.*

« *Les responsables des conflits sociaux sont, d'une part,* « *ceux des employeurs qui, en refusant de conclure des* « *Conventions Collectives, ont frusté les travailleurs du* « *résultat de longs efforts et les ont acculés à la grève ;* « *d'autre part, le Gouvernement qui a fixé le Salaire Mini-* « *mum Garanti à un taux trop bas, maintenu le système* « *injuste des zones de salaires et volontairement négligé* « *de faire pression sur le patronat pour l'amener à accep-* « *ter les augmentations de salaires permises par la situa-* « *tion actuelle.*

« *Le Parti Socialiste rappelle les buts fixés par son Pro-* « *gramme :*

« 1°) *l'augmentation du Salaire Minimum Garanti et la* « *suppression des zones ;*

« 2°) *généralisation des Conventions Collectives de tra-* « *vail comprenant des accords de salaires pour chaque in-* « *dustrie ;*

« 3°) *remplacement du système actuel de médiation par* « *une procédure d'expertise donnant toute garantie aux* « *Travailleurs.*

« *Parallèlement à l'application de ces mesures, le Parti* « *Socialiste exige un rigoureux blocage des prix afin que* « *les hausses de salaires ne soient pas annulées par l'élé-* « *vation du coût de la vie.*

### III. — Situation en Afrique du Nord et Rappel des Réservistes

Le communiqué ci-après est publié :

« *LE Comité Directeur, confirmant sa résolution du* « *29 août sur la situation en Afrique du Nord,* « *met de nouveau en garde l'opinion publique et le Gou-* « *vernement contre les manœuvres de la réaction colo-* « *nialiste qui, en sabotant l'effort de conciliation, aggra-* « *vent la situation.*

« *Proteste contre la répression collective, les atteintes à* « *la liberté de la presse, le rappel des « disponibles » et* « *l'emploi du contingent.*

## REUNION DU 14 SEPTEMBRE 1955

*Président :* JACQUET

### I. — Congrès du C.I.R.I.E.C.

WEILL-RAYNAL est désigné pour accompagner MARTET au Congrès du C.I.R.I.E.C. (Liège, 17 au 20 septembre).

### II. — Situation en Afrique du Nord

Un article sera publié dans le « Populaire », qui exposera l'argumentation du Parti contre l'emploi du contingent en Afrique du Nord et le rappel des réservistes. Une lettre sera adressée aux Parlementaires afin d'attirer leur attention sur cette argumentation.

## REUNION DU 21 SEPTEMBRE 1955

*Président :* CAZAGNES

### I. — Situation au Maroc

Le communiqué ci-après est adopté à l'unanimité :

« *LE Comité Directeur du Parti Socialiste a récem-* « *ment averti le Gouvernement des dangers d'u-* « *ser, dans la crise marocaine, de « tergiversations inspi-* « *rées par des préoccupations de politique intérieure ».*

« *Néanmoins, depuis dix jours, des divergences minis-* « *térielles rendues publiques, des interventions de Parle-* « *mentaires auprès d'un Souverain étranger, des prises de* « *position inadmissibles de hauts fonctionnaires de l'état,* « *militaires ou civils, ont permis aux adversaires d'une so-* « *lution raisonnable d'envenimer une situation déjà tendue,* « *au risque de faire couler le sang français et marocain.*

« *Il n'est pas possible que l'autorité de l'Etat continue* « *ainsi à se dégrader, que le Gouvernement, en plein dé-* « *sarroi, tolère des indisciplines dans son sein, admette que* « *ses représentants défendent une politique contraire à* « *celle qu'il a décidée, fasse appel aux conseils d'un homme* « *qu'il accepte de voir poursuivre devant la Haute Cour de* « *Justice.*

« *Non seulement l'avenir de l'Union Française, mais* « *ceui des institutions républicaines est en cause.*

« *Le Parti Socialiste, bien qu'appartenant à l'opposition,* « *mais plus soucieux des intérêts nationaux que certains* « *Membres de la majorité, fait appel au Gouvernement* « *pour que, tenant compte de ses suggestions, maintes* « *fois répétées, il réagisse vigoureusement contre toute* « *nouvelle manœuvre tendant à faire obstacle à une véri-* « *table Association franco-marocaine et à transformer la* « *Démocratie parlementaire en un Etat anarchique, voué* « *aux pires aventures ».*

### II. — Manifestation du 7 octobre organisée par la Fédération de la Seine

Le Comité Directeur approuve l'initiative de la Fédération de la Seine.

## REUNION DU 28 SEPTEMBRE 1955

*Président :* GUYON

### I. — Arrestation du journaliste Barat

Le Comité Directeur entérine la déclaration du Secrétariat Général.

### II. — Situation au Maroc

Le communiqué ci-après a été publié. Le Secrétariat Général appréciera s'il y a lieu d'éditer une affiche.

« *LE Parti Socialiste, profondément soucieux de fonder* « *en Afrique du Nord une véritable amitié fran-* « *co-musulmane, demeure convaincu que la présence de la* « *France ne peut être assurée que par une collaboration* « *loyale avec les populations autochtones et non par une* « *politique de force.*

« *Il alerte l'opinion publique républicaine sur les* « *dangers que font courir à l'entente franco-marocaine les* « *hésitations et les atermoiements d'un Gouvernement qui* « *a abdiqué une partie de son autorité entre les mains de* « *hauts fonctionnaires militaires ou civils et donne ainsi* « *le spectacle d'une dégradation des principes essentiels* « *de la Démocratie.*

« *Il demande à tous les Républicains de s'associer à lui* « *pour exiger que soient appliquées immédiatement les*

*« mesures envisagées en accord avec les représentants « qualifiés des populations marocaine, et qu'une politique « d'association, clairement définie et négociée, soit enfin « mise en œuvre sans souci des intérêts particuliers et « des manœuvres factieuses ».*

### III. — Création d'un Parti africain

Mandat est donné au Secrétariat Général d'adresser une lettre aux Elus des trois Groupes rappelant la position socialiste sur la politique Outre-Mer, le problème racial et la stucture du Parti dans les pays d'Afrique Noire.

### IV. — Compte rendu de Depreux et de Gazier sur leur voyage en U.R.S.S.

Le Comité Directeur estime qu'il y a intérêt à ce que nos camarades DEPREUX et GAZIER fassent connaître leurs impressions.

### V. — Attitude du Parti vis-à-vis des voyages au-delà du rideau de fer

Mandat est donné au Secrétariat Général d'adresser une circulaire aux Sections pour mettre les Militants en garde contre les invitations faites par des organisations communistes ou para-communistes françaises et pour leur recommander de ne faire aucun compte rendu de voyage sous l'égide directe ou indirecte du P.C.

## REUNION DU 5 OCTOBRE 1955

*Président :* Pierre HERBAUT

### I. — Situation politique

1°) MAROC. —

Le Comité Directeur demande au Groupe Parlementaire de mettre tout en œuvre pour obtenir d'urgence un débat devant l'Assemblée Nationale.

Le communiqué ci-après est publié :

« *Le Parti Socialiste rappelle ses avertissements pré-* « *cédents sur la nécessité d'appliquer en Afri-* « *que du Nord une politique d'association clairement défi-* « *nie et négociée, sans souci des intérêts particuliers et des* « *manœuvres factieuses.*

« *Il condamne l'attitude des Membres du Gouvernement* « *qui, au nom du R.P.F. ont, pendant des années, dénoncé* « *le « système », critiqué la faiblesse de l'autorité gou-* « *vernementale, et qui après avoir échoué dans leurs ten-* « *tatives pour renverser le régime, le sapent aujourd'hui de* « *l'intérieur, tout en continuant à critiquer le fonctionne-* « *ment des institutions qu'ils paralysent.*

« *Profondément inquiet du danger que fait courir aux* « *institutions démocratiques la carence du Gouvernement* « *devant de semblables pratiques, et devant la désobéis-* « *sance permanente de certains hauts fonctionnaires ci-* « *vils et militaires, il fait, une fois de plus, appel à l'opinion* « *publique et au Parlement pour que ceux-ci exigent le* « *retour à la légalité républicaine ».*

2°) O.N.U. —

En ce qui concerne le départ de la délégation française à l'O.N.U. il est demandé au Groupe Parlementaire de dénoncer l'erreur du Gouvernement qui, au lieu de retirer la délégation française, aurait dû recourir à la Cour Internationale de Justice.

### II. — Situation en Algérie

Mandat est donné au Secrétariat Général de constituer une Commission composée de Membres du C.D. et d'Elus d'Agérie. Cette Commission sera chargée de suivre l'évolution de la situation et de faire des propositions au C.D.

## REUNION DU 12 OCTOBRE 1955

*Président :* LAMINE-GUEYE

### I. — Situation de la Fédération de l'Allier

La réponse de ROUGERON au rapport de PEYRASSOL a été communiquée aux Membres du Comité Directeur.

Henri RIBIERE est désigné pour se rendre dans l'Allier en vue de rechercher une solution d'accord.

### II. — Date et ordre du jour du Conseil National

DATE : 27 NOVEMBRE.

ORDRE DU JOUR :

— examen de la situation politique générale

— rapport de la Commission chargée par le 47ème Congrès de faire des propositions sur les modifications à apporter aux statuts

— appel d'un exclu.

### III. — Réorganisation de la structure du Parti

La Commission de 15 membres décidée par le 47ème Congrès est constituée comme suit :

ALDUY, (Président du Groupe à l'Assemblée de l'Union française) ; DEPREUX, (Président du Groupe à l'Assemblée Nationale) ; ROUBERT, (Président du Groupe au Conseil de la République) ; CHAMPEIX, (Corrèze) ; COURTOIS, (Jura) ; PEYRASSOL, (Bouches-du-Rhône) ; FAIGT, (Hérault), proposé par la Fédération ; HER-

BAUT, (Pas-de-Calais), proposé par la Fédération ; GUILLE, (Aude) ; JUNILLON (Drôme), proposé par la Fédération ; LAMARQUE-CANDO (Landes) ; Augustin LAURENT, (Nord) ; MERIGONDE, (Oise), proposé par la Fédération ; METAYER, (Seine-et-Oise) ; Mireille OSMIN, (Seine).

Secrétaire de la Commission : René HUG.

### IV. — Conseil Général de l'I.S. en Israël

Le Comité Directeur est d'accord sur le principe mais, pour des raisons d'ordre budgétaire, demande à l'I. S. de ne pas envisager maintenant la tenue d'un Conseil Général en Israël.

### V. — Journée d'études de l'Institut E. Vandervelde

GAZIER et JAQUET représenteront le Parti.

### VI. — Participation des Socialistes à l'U.N.E.S.C.O.

Cette participation est autorisée.

### VII. — Situation en Algérie

Il est procédé à un échange de vues sur la situation générale et sur celle des trois Fédérations socialistes.

Mandat est donné au Secrétariat Général de confirmer à la Fédération d'Alger l'interdiction de publier sa motion qui est contraire aux décisions du Parti.

### VIII. — Comité National d'Action Laïque

Le Comité Directeur approuve le programme minimum proposé par le Comité, étant bien entendu que le Parti demeure entièrement libre en ce qui concerne son programme de défense de la laïcité.

### IX. — Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe

A l'unanimité le Comité Directeur donne l'adhésion du Parti au Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe.

## REUNION DU 19 OCTOBRE 1955

*Président :* MARTET

### I. — Loi électorale. Mise à l'ordre du jour du Conseil national

La question sera portée à l'ordre du jour du Conseil National du 27 novembre.

Les Fédérations seront informées que c'est au Conseil National qu'il appartiendra d'apprécier si, en raison des circonstances, il doit se prononcer sur le fond ou se limiter à un échange de vues. En conséquence, les Fédérations devront être appelées à donner un Mandat à leurs délégués au Conseil National.

D'autre part, le Secrétariat Général publiera au « Bulletin Intérieur » les différentes thèses défendues par des camarades, à condition que les textes soient envoyés au Parti avant le 1er novembre.

### II. — Application du décret Mendès-France relatif au privilège des bouilleurs de crus

Le Comité Directeur estime que, conformément à la décision du 47ème Congrès, le Groupe Parlementaire doit voter contre toute mesure s'opposant à la mise en application du décret.

Compte-tenu du caractère particulier du problème, il examinera avec le maximum de bienveillance les indisciplines qui pourraient se produire à l'occasion du vote en séance publique.

### III. — Situation en Afrique du Nord

Le Comité Directeur souhaite que le Groupe interpelle le Gouvernement afin de lui demander ses intentions au sujet des moyens qu'il envisage pour couvrir les dépenses engagées dans les opérations d'Afrique du Nord.

Il demande au Groupe de déposer un contre-projet lorsque la discussion viendra devant l'Assemblée Nationale.

## REUNION DU 25 OCTOBRE 1955

*Président :* PINEAU

### I. — Date du Conseil National

MARDI 1er NOVEMBRE

ORDRE DU JOUR : Loi électorale

### II. — Sarre

Le texte ci-après a été adopté à l'unanimité, moins une voix contre (Marceau PIVERT), et une abstention (DEPREUX).

« *Le Parti Socialiste regrette les conditions dans lesquelles s'est déroulée la campagne pour le referendum en Sarre. Les Partis pro-allemands ont délibérement déformé la réalité et faussé la signification du*

« *vote. Le Parti déplore profondément le réveil des forces* « *nationalistes qui viennent de se manifester brutalement,* « *réveil qui n'est malheureusement pas limité à la Sarre.*

« *Le Parti constate cependant que la majorité à laquelle* « *le peuple sarrois s'est prononcé contre le statut arrêté* « *lors des Accords de Paris ne permet aucune hésitation.* « *La grande masse des Sarrois désirent leur rattachement* « *à l'Allemagne.*

«*Si l'Europe avait été une réalité vivante, le statut eu-* « *ropéen aurait sans doute eu des chanches réelles de* « *l'emporter. Le Parti Socialiste estime que cet échec ne* « *saurait entraîner celui de la « relance » européenne* « *heureusement amorcée au sein du Comité de Bruxelles.*

« *Le maintien pur et simple du statu-quo serait la pire* « *politique, et le Parti Socialiste s'y refuse. Il faut tirer* « *les conséquences tout à la fois de la volonté sarroise* « *d'appartenir politiquement à l'Allemagne et de la né-* « *cessité absolue du MAINTIEN DE L'UNITE ECONO-* « *MIQUE des bassins lorrain et sarrois, pour l'économie* « *française et pour l'économie sarroise, comme pour l'exis-* « *tence même d'une communauté économique enropéenne* « *équilibrée. Ne recommençons par l'erreur de 1935 dont* « *le peuple sarrois a été la première victime, et ne laissons* « *pas à nouveau détourner artificiellement vers l'Allema-* « *gne seule l'économie sarroise !*

« *Le Parti Socialiste estime que des négociations de-* « *vraient être immédiatement entreprises sur ces bases et* « *qu'elles devraient être placées dans un cadre européen.*

« *La décision du peuple sarrois ne doit pas décourager* « *ceux qui veulent l'Europe. Elle leur donne au contraire* « *une responsabilité supplémentaire dans la recherche* « *d'une solution d'équité* ».

### III. — Voyages au-delà du rideau de fer

L'International Socialiste sera saisie de la question.

### IV. — Vote par mandats aux réunions communes

Le Comité Directeur autorise le vote par mandats lorsque le Groupe l'appliquera.

## REUNION DU 28 OCTOBRE 1955

*Président :* PINEAU

### Loi électorale. Elections anticipées

Dans la réunion commune qui a précédé, il a été décidé, par 55 voix contre 37 et 8 abstentions, que les Commissaires socialistes à la Commission du suffrage universel se prononceraient pour le scrutin d'arrondissement).

*A l'unanimité, le Comité Directeur entérine la décision de la réunion commune.*

Coll. Fondation Jean Jaurès

# SI TOUTES LES SECTIONS LE VEULENT
# LE CONCOURS DE NOEL DU "POPU-DIMANCHE"
# SERA UN GRAND SUCCES

## 60 MILLIONS DE FRANCS DE PRIX

**QUATRE ABONNES NOUVEAUX AU MOINS PAR SECTION, SOIT 20.000 LECTEURS EN PLUS POUR NOTRE HEBDOMADAIRE : VOILA L'OBJECTIF RAISONNABLE QUE NOUS DEVONS NOUS FIXER.**

**LE CONCOURS EST TRES SIMPLE : tout abonné qui procurera des abonnement nouveaux sera récompensé par une prime magnifique.**

**Chaque Section doit établir en commun UN PLAN D'ACTION et mettre « TOUT LE MONDE DANS LE COUP ».**

**A QUELQUES SEMAINES DES ELECTIONS, la plus efficace des préparations ne saurait oublier le développement du RAYONNEMENT DE NOTRE PRESSE. Le « Populaire-Dimanche » mérite, par sa qualité, une place de choix dans cette action.**

**DEUX METHODES DE TRAVAIL PEUVENT ETRE ENVISAGEES :**

**a) Chaque Militant propecte « pour son compte » et transmettant sous son nom tous les abonnements qu'il fait, peut recevoir une prime allant jusqu'à un magnifique bracelet-montre (40 abonnements).**

**b) Tous les Militants de la Section coordonnent leurs efforts.**

**Le Trésorier réunit rapidement fonds et adresses que lui rapportent les collecteurs. Il transmet le tout, sous le cachet de la Section, au « Popu-Dimanche ». La Section peut par ce moyen se procurer à moindres frais des outils indispensables pour son travail : drapeau, bibliothèque, machine à écrire, poste de T.S.F., etc...**

**UN EXEMPLE A SUIVRE : LA 15e SECTION DE PARIS.**

- **Demander au « Popu-Dimanche » la liste des abonnés de la commune.**
- **Comparer cette liste avec le fichier de la Section.**
- **Désigner un camarade pour contacter les Militants non-abonnés.**
- **Confier mission à tous les Membres de « prospecter » les milieux sympathisants.**

**LE « POPULAIRE-DIMANCHE » - « Concours de Noël », 61, rue Lafayette, Paris (9e). C.C. Paris 410.15.**

**L'envoi des primes — toutes d'excellente qualité — sera effectué franco dans la huitaine qui suivra la réception du montant des abonnements nouveaux**

## LISTE DES PRIMES

**1 ABONNEMENT** — *trois livres. Les meilleurs auteurs d'hier et d'aujourd'hui dans les collections que vous aimez.*

**2 ABONNEMENTS** — *un service de table* (1 *nappe, 6 serviettes*) « CHOLET », *garanti, teintes inaltérables,*
*ou une dizaine de mouchoirs métis blanc* « VIGNETTE » 40 x 40.

**3 ABONNEMENTS** — *un service de table* (1 *nappe, 6 serviettes*) « PHENIX » *coloris grand teint.*

**4 ABONNEMENTS** — *un service de table* (1 *nappe, 6 serviettes*) *quadrillé* « WALLONIE »,
*ou une douzaine de mouchoirs pur fil blanc* 45 x 45,
*ou une nappe vynitoile* « FLEURS DES CHAMPS »,
*ou un fer à repasser* « SANPEUR ».

**5 ABONNEMENTS** — *un service de table* (1 *nappe, 6 serviettes*) *métis* « TRAME LIN »,
*ou un drap coton blanc, jour échelle, grand lit.*

**6 ABONNEMENTS** — *un service de table* (1 *nappe, 6 serviettes*) « DAMASSE BLANC » *tramé lin,*
*ou un fer à repasser* « CALOR CADET ».

**7 ABONNEMENTS** — *une nappe tissu plastifié* «ECOSSAISE»,
*ou un drap métis blanc, jour échelle, grand lit.*

**8 ABONNEMENTS** — *un service de table faïence* 30 *pièces «QUADRILLE NIL»,*
*ou une serviette (ou porte-document) cuir.*

**10 ABONNEMENTS** — *un service de table faïence* 30 *pièces* « CERCLE COULEURS »,
*ou un moulin à café électrique* « FRIGAL » *laqué blanc,*
*ou un appareil photographique* « UNI FEX » *dans sa gaine de cuir.*

**12 ABONNEMENTS** — *un service de table faïence* « SAINT-AMAND » 44 *pièces.*

**15 ABONNEMENTS** — *une ménagère* « INOX » 49 *pièces dans son écrin.*

**40 ABONNEMENTS** — *une montre-bracelet homme* « DERMONT ».

# JEUNESSES SOCIALISTES

**LE COMITE NATIONAL DES JEUNESSES SOCIALISTES S'EST DEUNI A PARIS, 12, Cité Malesherbes, LES 22 ET 23 OCTOBRE 1955.**

**Les séances ont été présidées par les camarades Georges BRUTELLE et Pierre COMMIN, secrétaires généraux-adjoints du Parti, Pierre HERBAUT, secrétaire général des J.S. et Christian CAILLIÉRET, trésorier national.**

**Après des discussions animées mais sérieuses LES MOTIONS SUIVANTES ONT ETE ADOPTEES :**

## ORGANISATION ET EDUCATION

*SERIEUSEMENT étudiées par les stagiaires de LA BREVIERE, à partir d'un Rapport introductif rédigé par un camarade du Bureau National, les propositions d'organisation suivantes ont été adoptées par le Comité National :*

### I. — ORGANISATION DU MOUVEMENT

Le Comité National recommande aux Fédérations J.S. de se grouper en « **Ententes Régionales** » chaque fois que l'exige l'intérêt du Mouvement.

### II. — PROBLEME DES CADRES

Le Comité National demande au Secrétariat Général du Parti de rappeler énergiquement la décision prise en janvier 1949 par le Comité Directeur et fait confiance au Bureau National pour qu'il diffuse ce texte dans les Fédérations et les Groupes J.S. (1).

### III. — TRAVAIL D'EQUIPE

Le Comité National insiste sur la nécessité urgente de promouvoir, **à tous les échelons** de responsabilité du Mouvement, un **véritable travail d'équipe** rompant avec la traditionnelle répartition de titres ne correspondant à aucune tâche réelle. Ainsi seront renforcés les liens d'amitiés qui doivent unir les équipes responsables, ainsi seront utilisés les dévouements que les jeunes nous apportent avec leur adhésion, ainsi sera assurée la continuité de notre action que nous ne pouvons laisser dépendante d'une limite d'âge atteinte, d'une mutation, d'un départ aux armées ou d'une maladie.

### IV. — COMPTABILISATION DES FEUILLETS ET TIMBRES

Les feuillets et timbres J.S. sont comptabilisés avec le matériel adulte pour le calcul du nombre de mandats fédéraux et nationaux. Ceci implique que les Militants J.S. ne soient pas considérés, dans la Section adulte à laquelle ils sont rattachés, **et sur quelque problème que ce soit, comme des Militants de second ordre.** Le Comité National demande au C.D. de rappeler aux Fédérations adultes sa décision du 19 janvier 1949 (2).

### V. — COORDINATION PARTI - J.S.

Le Comité National demande que les Secrétaires fédéraux et locaux J.S. soient membres **avec voix délibérative** des Commissions Exécutives correspondantes du Parti.

### VI. — FICHIER

Le Comité National demande au Bureau National d'amorcer la mise en place d'un fichier, dès janvier 1956, ce qui permettrait d'adresser aux camarades de la documentation spécialisée.

---

**NOTES : (Extraits de la décision du Comité Directeur du 19-1-49**

(1) « ...les Sections et Fédérations adultes sont encouragées à créer, développer et maintenir à leur côté un effectif intéressant de J.S. « **et à ne pas retirer au Mouvement J.S. partie de son effectif et presque tous ses cadres par une absorption trop brusquée** dans la seule « activité adulte... »

***

(2) « ...le C.D. a décidé que les J.S. ayant acquis le droit statutaire, selon l'art. 4, de participer **avec voix délibérative** aux réunions du « Parti..., pourront **exercer ce droit pleinement** sur simple production de leur carte, feuillet et timbres J.S...., Sections et Fédérations adultes « comptabiliseront la totalité du **matériel de Trésorerie J.S. ensemble avec celui de Trésorerie adulte...** »

## VIII. — COMITE NATIONAL CONGRES NATIONAL

Le Comité National souhaite que les recettes ordinaires ou exceptionnelles (ristournes à la Trésorerie nationale d'une part des bénéfices réalisés par les Fédérations à l'occasion de fêtes, souscriptions, etc.) permettent de **réunir plus souvent les organismes responsables du Mouvement** dans l'intervalle des Congrès.

Le Comité National insiste, d'autre part, sur la nécessité de garder essentiellement au Congrès National **annuel un caractère politique.** Il suggère que :

a) des thèmes **en nombre limité,** qui seront discutés au Congrès, soient fixés cinq mois à l'avance,

b) des Rapporteurs soient chargés de préparer des **avant-projets** qui seront soumis à tous les échelons du Mouvement.

## IX. — EDUCATION

Le Comité National se félicite de l'intérêt porté par le Secrétariat Général au stage de La Brévière.

Il fait siennes les propositions de son Secrétaire général Pierre HERBAUT et remercie le Parti pour l'aide considérablement accrue qu'il va lui apporter dans l'organisation de ses prochains Stages d'éducation.

**Deux stages seront organisés en 1956 :**

— **1er degré** du 30 juillet au 8 août ;

— **2me degré** du 13 au 20 août ;

— **un troisième degré viendra s'y ajouter en 1957.**

Enfin sera organisé un stage **spécialisé** consacré aux problèmes des loisirs et de la culture populaires. Le Comité National insiste pour que ces stages soient préparés, aux échelons de base du Mouvement, par des week-ends d'études animés, selon les mêmes méthodes que les Stages nationaux, par des camarades ayant participé à ces stages.

## X. — ACTION SYNDICALE ET COOPERATIVE

Le Comité National recommande vivement aux Jeunesses Socialistes de militer très activement dans les Coopératives et les Syndicats libres.

## « LUTTES »

*LE Comité National,*

*— Décide de continuer à appliquer le système DES MISES EN RECOUVREMENT AUTOMATIQUE DES ABONNEMENTS, étant donné le rendement excellent obtenu par cette méthode.*

*.. Insiste auprès des responsables locaux et fédéraux pour que, dans chaque Fédération, LE NOMBRE D'ABONNES A « LUTTES » SOIT AU MOINS EGAL AU NOMBRE D'ADHERENTS, la constitution d'un fichier national devant d'ailleurs faciliter la réalisation de cet objectif.*

*— Demande qu'UN RESEAU DE CORRESPONDANTS soit mis en place afin d'alimenter la chronique « Vie des fédérations » et de fournir des informations précises sur la vie sociale et économique du pays.*

*— Demande qu'au cours des prochains mois les Fédérations s'attachent tout particulièrement à collecter DE NOUVEAUX ABONNEMENTS ; à cet effet, un encouragement spécial sera mis sur pied rapidement par le B.N. ;*

*— FELICITE LES RESPONSABLES à la diffusion de « Luttes » pour leur efforts permanents ET REMERCIE TOUS LES ABONNES pour la confiance qu'ils accordent de plus en plus nombreux depuis plusieurs années à notre organe national.*

## PROBLEMES SOCIAUX ET SYNDICAUX

APRES avoir fait le bilan des offensives victorieuses menées ces derniers mois par la classe ouvrière pour obtenir de meilleures conditions de vie,

Le Comité National des Jeunesses socialistes

— constate que, dans la majorité des cas, les patrons français restent figés sur des positions inacceptables de restriction des salaires ;

— considère que les augmentations de salaires doivent être arrachées de haute lutte, après des grèves difficiles et parfois brutales ;

— invite tous les membres des Jeunesses Socialistes à participer activement à la lutte syndicale dans leur entreprise, et à se mettre hardiment au service des syndicats libres, et plus particulièrement de Force-Ouvrière.

D'autre part, le Comité National des Jeunesses Socialistes,

— constate avec satisfaction que, dans le cadre de la libre discussion des salaires, en supplément aux Conventions Collectives, des accords de salaires, pour l'instant satisfaisants, ont pu être conclus entre les représentants des organisations syndicales libres et la Direction de la Régie Renault ;

— considère que cet accord d'établissement, qui marque une étape nouvelle, est aussi important pour la classe ouvrière française que le sont les accords Ford de garantie semestrielle pour les ouvriers américains ;

— estime que la discussion et la conclusion de telles conventions sont possibles dans nombre d'entreprises métallurgiques et autres.

Le Comité National des Jeunesses Socialistes,

— attire l'attention du Parti, des Syndicats libres, du Gouvernement, sur la nécessité de mettre sur pied rapidement un programme de plein-emploi permettant, pour les quinze années à venir, d'assurer des débouchés à la main-d'œuvre supplémentaire fournie par les jeunes nés entre les années 1944 et 1948 ;

— estime que les récentes découvertes de « l'automation » devront être mises à la disposition du monde du travail pour permettre, tout en augmentant la production, d'assurer une réduction de la semaine de travail, d'abord à quarante heures, puis à trente-deux heures, tout en assurant des salaires équitables.

## VII. — RELATIONS J.S. - F. L. LAGRANGE

Le Comité National demande :

a) L'adhésion automatique de tous les J.S. à la F.L.L. dès le 1er janvier 1956 ;

b) La constitution de tous les Groupes J.S. en Foyers Léo-Lagrange ;

c) La participation des J.S. aux diverses activités de la F.L.L. dans laquelle ils s'efforceront, par un travail constant, de maintenir leur influence.

## AFRIQUE DU NORD

**CONSIDERANT que toute politique de violence en Afrique du Nord aboutit fatalement à la généralisation de la guerre et à la ruine de l'amitié franco-musulmane qui trouverait au contraire son épanouissement dans une association librement consentie,**

**Le Comité National :**

**— PROTESTE CONTRE L'EMPLOI DU CONTINGENT ET LE RAPPEL DES DISPONIBLES comme étant la conséquence néfaste de la politique menée par les adversaires des solutions de conciliation, qu'il s'agisse des colonialistes dont le Gouvernement s'est fait le complice, des nationalistes extrémistes ou des fanatiques religieux et des agents de l'étranger ;**

**— RECLAME L'APPLICATION INTEGRALE DU COMPROMIS D'AIX-LES-BAINS comme moyen préalable d'amener l'apaisement au Maroc et de permettre la définition de nouveaux rapports franco-marocains ;**

**— RECLAME LA DISSOLUTION DE L'ACTUELLE ASSEMBLEE ALGERIENNE et la libre consultation de la population en vue de dégager des interlocuteurs vraiment représentatifs.**

***

**PROTESTE le plus énergiquement contre les pratiques de pillages et de massacres et contre toute politique de répression, en rappelant que les jeunes ont LE DROIT ET LE DEVOIR DE REFUSER L'EXECUTION D'ORDRES CONTRAIRES AU RESPECT DE LA PERSONNE HUMAINE ET AUX EXIGENCES DES CONSCIENCES INDIVIDUELLES (Procès de Nuremberg et d'Oradour).**

Coll. Fondation Jean Jaurès

*Pour tous vos imprimés - Pour toutes vos fournitures*

• **MUNICIPALITÉS**

• **ASSOCIATIONS**

• **SECTIONS**

CONSULTEZ
ET
COMMANDEZ
A

# SOCIÉTÉ D'EDITIONS DU PAS-DE-CALAIS

5, BOULEVARD DE STRASBOURG - **ARRAS**

- Brochures - Revues - Journaux
- Affiches - Tracts
- Cartonnages - Registres
- Fournitures Scolaires et Classiques
- Fournitures pour Mairies

# Mouvement de l'Enfance Ouvrière

# FAUCONS ROUGES

**CE n'est plus un secret pour personne dans les milieux socialistes que le M. E. O. est en progrès constant ces dernières années. Une poignée de camarades, TOUS BENEVOLES, se sont attelés à la tâche et, grâce à leur tenacité, arrivent, non sans difficultés, à imposer l'idée de la nécessité du développement de cette organisation pour l'avenir du Socialisme.**

LEUR action, aussi bien sur le plan national qu'international, a réussi à faire prendre une place de choix au M.E.O. dans les organismes officiels.

C'est ainsi qu'il fait partie du Comité de Coordination des Organisations Laïques de Jeunesse et d'Education Populaire, patronné par la Ligue de l'Enseignement, de l'Union Nationale des Associations de Tourisme, Education et Loisirs, de l'U.F.O.V.A.L., de Jeunesse au Plein air...

Section française de « l'International Falcon Movement », il a été appelé à siéger à son Comité et son président représente l'I.F.M. à l'U.N.E.S.C.O.

Tous les ans, de nouveaux groupes viennent grossir ses rangs et ses activités se multiplient.

Le M.E.O. possède deux centres où se tiennent tous les ans des Républiques d'Enfants, l'un à *Villard-sur-Ain (Jura)*, l'autre à *Lougarisse, près Lacanau (Gironde)*, et un home d'accueil à *Jurançon*, qui sert de relais à nos Groupes pionniers dans les Pyrénées et qui met ses locaux à la disposition des membres des Auberges de la Jeunesse, groupement avec lequel il collabore.

*
**

**Ses activités** (en plus des sorties régulières de week-end et des camps régionaux de Mardi-Gras, Pâques et Pentecôte).

1953 : *République Internationale à Lougarisse ;*
*République de formation Faucon à Villard-sur-Ain ;*
*République à Samoëns.*

1954 : *République Internationale à Châteauneuf-en-Thymerais ;*
*Camps volants de Basse-Seine et Châteaux de la Loire ;*
*Grand Rallye International sur Paris ;*
*Journée Internationale du 1er Août à Châtenay-Malabry.*

1955 : *Délégations à l'étranger :*
— *Arrhus (Danemark) ;*
— *Oslo (Norvège) ;*
— *Dortmund (Allemagne) ;*
— *Rijeka et Zagreb (Yougoslavie) ;*
— *Républiques à Villard-sur-Ain et Lougarisse.*

*
**

DE plus, le M.E.O. entreprend une campagne contre les jouets de guerre et axe ses activités 1956 sur la commémoration du 20e anniversaire du « Front Populaire » qui, grâce au premier ministre de la « Jeunesse et des Sports », Léo Lagrange, fut le promoteur des repos et loisirs et permit aux jeunes l'envol loin des cités à la recherche de l'air pur et du soleil :

— *Billets collectifs ;*
— *Centres de vacances ;*
— *Subventions et moyens matériels mis à la disposition des Mouvements de Jeunesse.*

A cet effet seront organisés, dans l'année qui vient, des camps et Républiques nationales dont l'une se tiendra dans l'Avesnois dont Léo Lagrange était le représentant au Parlement.

**LE M.E.O., administré démocratiquement, tient ses Assises régulières : Assemblée générale et Comités exécutifs fréquents. Son Bureau Central est constitué comme suit :**

*Président :* Jean ROGER, *d'Ermont (S.-et-O.) ;*
*Vice-Président :* Alfred KLUS, *Dijon (Côte-d'Or) ;*

*Secrétaire :* André ENJALRAN, *La Courneuve (Seine) ;*

*Trésorière :* Lucienne NOUBLANCHE, *Pré-Saint-Gervais (Seine) ;*

*Secrétaire-adjointe :* Colette EVRARD, *Dieppe (Seine-Maritime) ;*

*Trésorier-adjoint :* Joseph SIRITO, *Toulon (Var) ;*

*Responsable matériel :* Fernand DUNIAU, *Bordeaux (Gironde).*

***

DEUX difficultés majeures pour les Groupes du M.E.O. :

1°) Recrutement des Aides (moniteurs) bénévoles, sacrifiant leur temps, leurs loisirs et, parfois, leur situation à l'appel de **leur seule FOI** (et il faut en avoir) la concurrence des patronages, garderies, colonies de vacances... **qui payent tous leurs moniteurs** détournant souvent des jeunes qui préfèreraient servir notre idéal).

2°) Trouver des locaux (ici aussi l'idéal ne suffit pas à payer les propriétaires).

**ELUS, Responsables de Fédérations et de Sections, qui consacrez votre vie à l'avenir du Socialisme, songez que cet avenir est fonction de la jeunesse dont nous nous efforçons de développer la personnalité, et l'évolution vers une libération des entraves d'une Société que nous voulons transformer, par l'Education et dans la joie.**

**Aidez nos Groupes déjà existants !**

**Aidez-nous à former des Groupes dans vos localités !**

**Aidez le M.E.O. en lui accordant des subventions, si modestes soient-elles !**

**Faites partie et incitez vos camarades à faire partie de l'Union des Parents et Amis en réclamant votre carte U.P.A. à nos Groupes ou au Siège.**

**POUR QUE RETENTISSENT SUR TOUS LES CHEMINS DE FRANCE LES CHANTS FAUCONS ET LES CRIS JOYEUX :**

## AMITIE - SOLIDARITE

*Le Secrétaire Général :* **A. ENJALRAN.**

***

**M.E.O., 12, Cité Malesherbes, Paris-9°. — C.C. Paris 1841.40.**

Coll. Fondation Jean Jaurès

# COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS

**BRULIN Lucien**
**contre**
**FEDERATION**
**DE LA SEINE-MARITIME**

## SENTENCE

LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS, dans sa séance du 12 mai 1955, a rendu la sentence suivante :

Considérant que Lucien BRULIN a régulièrement interjeté appel de la sentence de la Commission Fédérale des Conflits de la SEINE-MARITIME, en date du 24 octobre 1954, qui a prononcé son exclusion du Parti,

Considérant qu'il ressort de l'examen du dossier que BRULIN n'a pas été entendu par la Commission Fédérale des Conflits, ni même convoqué devant elle, contrairement aux dispositions du Règlement. Que cette pratique est regrettable à tous points de vue puisqu'elle prive en définitive les camarades du droit de se défendre devant les organismes disciplinaires du Parti, quels que soient les griefs qui puissent leur être reprochés,

Considérant qu'ainsi la sentence fédérale, irrégulièrement rendue, doit être annulée,

Considérant que BRULIN a adressé à la Commission Nationale des Conflits un mémoire à l'appui de son appel. Qu'il résulte des explications fournies par ce camarade qu'il a bien été candidat aux élections municipales du Havre, le 15 mai 1954, sur une liste opposée à la liste socialiste,

Considérant qu'un tel acte d'indiscipline, quels qu'en soient les mobiles, ne peut être toléré. Que sa gravité suffit à justifier la mesure d'exclusion demandée à l'encontre du Camarade BRULIN.

**Par ces motifs**

**La Commission Nationale des Conflits, par application de l'article 55 des Statuts, décide d'exclure le citoyen BRULIN du Parti Socialiste à compter du 24 octobre 1954.**

**BARRUCAND**
**contre**
**FEDERATION DE LA SEINE**

## SENTENCE

LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS, dans sa séance du 12 juillet 1955, a rendu la sentence suivante :

Considérant que le citoyen BARRUCAND, Conseiller Municipal de Clichy, a interjeté appel de la sentence rendue par la Commission Fédérale des Conflits de la SEINE, à la date du 19 mars 1955, qui l'a exclu du Parti,

Considérant qu'il résulte des déclarations, faites ce jour à la Commission Nationale des Conflits par les Camarades EDEL et GERMOT, Secrétaire et Secrétaire administratif de la Section de Clichy, et par BARRUCAND lui-même, que les griefs relevés dans sa sentence par la Commission Fédérale des Conflits sont établis,

Considérant que BARRUCAND, Conseiller Municipal élu sur la liste socialiste, avait été invité par le Bureau Fédéral à lui remettre son mandat avant le 15 décembre 1954. Qu'il n'en a rien fait,

Considérant que ce refus, ainsi que le constate la Commission Fédérale des Conflits de la SEINE, constitue à lui seul un acte grave d'indiscipline. Qu'il y a lieu en conséquence de faire remonter la date d'exclusion de BARRUCAND au 15 décembre 1954.

**Par ces motifs**

**La Commission Nationale des Conflits,**

**Confirme la sentence rendue par la Commission Fédérale des Conflits de la SEINE. Dit en conséquence que le citoyen BARRUCAND est exclu du Parti à la date du 15 décembre 1954 et autorise la Section de Clichy à publier l'exclusion de cet ex-camarade dans le « Prolétaire de Clichy ».**

## Paul BECHARD
contre
## FEDERATION DU GARD

## SENTENCE :

LA *Commission Nationale des Conflits,* dans sa séance du 9 novembre 1955, a rendu la sentence suivante :

Considérant que le camarade Paul BECHARD a valablement interjeté appel d'une sentence de la Commission Fédéral des Conflits du GARD, en date du 2 juin 1955, suivi d'une déclaration du Bureau fédéral constatant son exclusion du Parti en exécution de la dite sentence.

Considérant que Paul BECHARD a été entendu par la Commission Nationale des Conflits au cours de sa séance du 20 octobre 1955.

Considérant que Paul BECHARD n'a pas contesté avoir posé sa candidature aux élctions sénatoriales du 19 juin 1955 sans avoir été mandaté à cet effet par le Congrès fédéral du Gard. Que, ce faisant, il s'est opposé à la liste des deux candidats présentés ou appuyés par le Parti.

Considérant que, pour justifier son acte public d'indiscipline, Paul BECHARD conteste essentiellement :

1°) *la validité des désignations faites par le Congrès fédéral du* 13 *février* 1955 ;

2°) *la régularité de la sentence de la Commission Fédérale des Conflits du 2 juin* 1955 ;

3°) *le droit pour le Bureau Fédéral de publier les sentences de la Commission Fédérale des Conflits avant expiration du délai d'appel.*

### I. — VALIDITE DES DESIGNATIONS FAITES PAR LE CONGRES FEDERAL DU 13 FEVRIER 1955

CONSIDERANT que la Fédération du GARD a tenu un premier Congrès le 30 janvier 1955 et un Conseil fédéral le soir du même jour, auquel BECHARD a assisté. Qu'à ce Conseil fédéral il fut décidé à l'unanimité (BECHARD compris) qu'un deuxième Congrès serait convoqué le 13 février, pour traiter spécialement de la question des élections cantonales et sénatoriales.

Considérant que le 11 février, Paul BECHARD adressa une lettre aux Secrétaires de Section pour les informer qu'il n'assisterait pas au Congrès fédéral du 13 février.

Considérant que le 13 février 1955, le Congrès fédéral du GARD, régulièrement convoqué pour délibérer, comme prévu, sur les élections cantonales et sénatoriales, décida par acclamations de « rester fidèle à la formation électorale d'union qui avait permis au GARD démocratique la victoire républicaine, lors de la consultation électorale de 1948 ».

Considérant que cette formation se traduisait par la présentation au scrutin du 19 juin des deux Sénateurs sortants : le Camarade TAILHADES (en tête) et la citoyenne CREMIEUX-SCHREIBER, radicale-socialiste.

Considérant que Paul BECHARD était en droit de participer à ce Congrès dont il connaissait l'ordre du jour pour l'avoir approuvé le 30 janvier précédent. Qu'il lui était donc loisible d'y développer librement son point de vue et tenter de rallier la majorité des Délégués à sa propre conception des élections.

Considérant que BECHARD demanda au Bureau fédéral la convocation d'un nouveau Congrès, et qu'à défaut, il ferait acte de candidature (2 mai). Que le 6 mai, une délégation composée de ROUSSET, Secrétaire fédéral et du camarade REBOUL, se rendit auprès de BECHARD pour le prier de renoncer à son projet...

Considérant que le 9 mai, le Bureau fédéral se réunit en présence de COMMIN, Secrétaire général-adjoint du Parti, spécialement convoqué, et de BECHARD en personne. Que la régularité des opérations du Congrès du 13 février fut reconnue et déclarée conforme au règlement et aux directives générales données par le Comité Directeur. Qu'ainsi il n'y avait plus à revenir sur les désignations des candidats faites en vue des élections du 19 juin. Que cette décision s'imposait à tous les membres de la Fédération.

### II. — REGULARITE DE LA SENTENCE DE LA COMMISSION FEDERALE DES CONFLITS

CONSIDERANT que le 26 mai, une délégation composée de : LAPIERRE Maire et Conseiller Général de St Jean-du-Gard, CASTANET vice-président du Conseil Général, PEYRIC Maire et Conseiller général de Bessèges et ROUSSET Secrétaire fédéral, se rendit de nouveau auprès de BECHARD pour le supplier de renoncer à poser sa candidature, mais que BECHARD ne prit aucun engagement.

Considérant que BECHARD reconnaît avoir commencé, dès le 17 mai, une tournée de visites auprès des camarades socialistes du département. Que le 21 mai il écrivit une lettre aux Délégués sénatoriaux leur annonçant qu'il avait entrepris « une tournée de visites à travers tout le département en vue des élections sénatoriales » et les invitait à assister à ses réunions.

Considérant que le 26 mai, BECHARD adressa aux Secrétaires de Section et aux Membres du Parti une longue lettre pour leur exposer sa position à l'égard des décisions prises par la Fédération et, plus spécialement, les raisons personnelles qui, selon lui, justifiaient la présentation de deux candidats socialistes aux élections sénatoriales.

Considérant qu'en présence de ces faits, le Bureau fédéral déféra le camarade BECHARD devant la Commission Fédérale des Conflits.

Considérant que le 2 juin 1955, la Commission Fédérale des Conflits entendit les Délégués du Bureau fédéral et le Camarade BECHARD, assisté de HERSADIER, Secrétaire de la Section Socialiste d'ALES. Que BECHARD, ainsi qu'il l'a reconnu, s'expliqua longuement sur la position qu'il avait cru devoir prendre au sujet des élections sénatoriales.

Considérant que, dans sa sentence du même jour, la Commission Fédérale des Conflits, après avoir rappelé la décision du Congrès fédéral du 13 février et déclaré que ces décisions étaient valables et souveraines, décida que tout camarade non mandaté qui ferait acte de candidature commettrait un acte d'indiscipline qui entraînerait ipsofacto son exclusion du Parti.

Considérant il est vrai que la Commission Fédérale des Conflits n'avait pas compétence pour porter une appréciation sur les décisions prises par le Congrès fédéral. Qu'elle ne pouvait que s'en inspirer et les appliquer dans le cadre des dispositions du Règlement du Parti relatives aux conflits.

Considérant que si cette appréciation a été exprimée à tort par la Commission Fédérale des Conflits, ce que la Commission Nationale des Conflits a le devoir de relever, BECHARD ne peut alléguer et soutenir que la sentence fédérale est entâchée de nullité, le fond même de la décision étant étranger à la dite appréciation purement surabondante.

Considérant qu'en donnant à sa sentence un caractère à portée générale, la Commission Fédérale des Conflits laissait une chance à BECHARD de ne pas se mettre davantage en état d'indiscipline après les actes qu'il avait déjà commis (lettre aux Secrétaires de Section — convocation des Délégués sénatoriaux — Appels adressés aux uns et aux autres).

Considérant que ces lettres et convocations ne constituent pas seulement des « intentions », comme le soutient BECHARD, mais des actes précis d'indiscipline de nature à motiver dès ce moment son exclusion du Parti.

Considérant que BECHARD ne pouvait se méprendre sur le caractère particulièrement bienveillant de la décision prise par la Commission Fédérale des Conflits, ni sur la portée de l'avertissement qu'elle contenait. Qu'en persistant délibérément dans son attitude et en faisant officiellement acte de candidature, BECHARD ne pouvait ignorer qu'il s'excluait de lui-même du Parti. Que dès lors les organismes fédéraux n'avaient plus qu'à constater son exclusion, en exécution de la sentence de la Commission Fédérale des Conflits du 2 juin 1955.

Considérant qu'après les longs débats qui se sont déroulés devant la Commission Fédérale des Conflits, le 2 juin 1955, pendant 4 heures (déclaration de BECHARD) et auxquels il a largement participé, BECHARD n'est pas fondé à soutenir sérieusement qu'il devait être entendu une nouvelle fois après sa déclaration de candidature. Que l'éventualité de cette candidature avait été précisément envisagée au oours des discussions ayant précédé et motivé la sentence fédérale.

Considérant enfin qu'à 3 jours des élections il n'était pas possible aux organismes fédéraux, en raison de l'urgence, d'agir autrement qu'ils ne l'on fait. Qu'on ne saurait donc leur faire grief des décisions qu'ils ont prises pour assurer la discipline et le respect des décisions du Congrès.

### III. — PUBLICITE DONNEE A LA SENTENCE

CONSIDERANT qu'il résulte des déclarations de BECHARD et des pièces versées aux débats que la Fédération Socialiste du GARD a fait un communiqué à la Presse, paru le 4 juin 1955 dans le « MIDI LIBRE ».

Considérat que ce communiqué est rédigé en termes généraux. Qu'il se borne à informer l'opinion publique que les seuls candidats présentés par leur Parti, ou avec l'appui du Parti, étaient Edgar THAIHADES et Mme Suzanne CREMIEUX.. Qu'en conséquence, « tout autre Candidat » socialiste qu'Edgar TAILHADES serait, par le fait mê» me de sa candidature, automatiquement exclu du Parti. » Que c'est seulement comme candidat exclu de son Parti » que tout membre du Parti Socialiste, quel qu'il soit, pour» rait solliciter les suffrages des Délégués sénatoriaux».

Considérant qu'on ne saurait reprocher à la Fédération Socialiste, en raison de la proximité des élections, d'avoir diffusé un tel communiquéé dans la Presse. Qu'elle n'avait pas d'autres moyens de faire connaître sa position à l'égard d'éventuelles candidatures dissidentes. Que si BECHARD est à l'origine de ce communiqué du fait de son attitude, à aucun moment il n'y est inséré qu'il était exclu du Parti.

Considérant au surplus qu'il est de l'intérêt du Parti que tous ses Membres, à quelque échelon qu'ils soient placés, observent la discipline et plus particulièrement encore les décisions des Congrès. Qu'il n'y a plus de Parti le jour où les Camarades tentent de justifier leurs actes d'indiscipline par les résultats auxquels ils sont personnellement parvenus.

Considérant enfin que la Commission Nationale des Conflits n'a pas qualité pour statuer sur le plan purement politique. Qu'elle ne peut ni apprécier, ni critiquer les décisions prises par les Congrès fédéraux nationaux, quelle puisse être la valeur des arguments présentés à l'encontre de ces décisions.

**Par ces motifs**

**LA COMMISSION NATIONALE DES CONFLITS confirme la sentence fédérale et déclare que Paul BECHARD est exclu du Parti depuis le 15 juin 1955.**

## DECISIONS DES COMMISSIONS FEDERALES DES CONFLITS

### CREUSE

La Commission Fédérale des Conflits, réunie à Guéret le 27 février 1955, a exclu le citoyen Raymond PRUCHON du Parti pour actes répétés d'indiscipline.

## HAUTE-VIENNE

Par décision de la Commission Fédérale des Conflits de la Haute-Vienne, en date du 11 mai 1955, le citoyen Gaston CHARLET, sénateur, a été exclu du Parti.

## FINISTERE

Pour actes répétés d'indiscipline, les citoyens Jean LE GOUILL et LE COZANNET, tous deux de la Section de Brest-Centre, ont été exclus du Parti par la Commission Fédérale des Conflits du Finistère dans sa séance du 19 juin 1955.

## PYRENEES-ORIENTALES

La Commission Fédérale des Conflits des Pyrénées-Orientales, réunie à Perpignan le 10 juillet 1955, a exclu du Parti le citoyen Siméon FONS, de la Section de Prades, pour actes contraires au Règlement et aux décisions du Parti.

## YONNE

Par décision de la Commission Fédérale des Conflits de l'Yonne, en date du 9 octobre 1955, a été exclu du Parti le citoyen André VINCENT, de la Section de Sens, pour manquements graves aux principes et au Règlement du Parti.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

# RAPPEL DE QUELQUES CIRCULAIRES

## ENVOYÉES CES DERNIERS MOIS AUX FÉDÉRATIONS

### LES BUREAUX D'AIDE SOCIALE

no 730 — 4 *mai* 1955

*JE te confirme ma circulaire n° 720 du 17 mars 1955 recommandant la constitution des associations familiales de L'AIDE aux FOYERS. Dans chaque Section une section locale de l'AIDE aux FOYERS doit être créée. Il importe en effet de ne pas laisser à nos adversaires le monopole des œuvres sociales ni le bénéfice de la quasi-totalité des concours financiers accordés par l'Etat.*

*Malgré ses faibles moyens, « l'Aide aux Foyers » a créé trois maisons familiales de vacances, des centres de plein-air, des foyers de vieillards, des ouvroirs. Elle distribue des secours alimentaires et des vêtements.*

*Pour trouver les ressources nécessaires au fonctionnement et au développement de ses œuvres, la Fédération Nationale des Associations Familiales de « l'Aide aux Foyers »a lancé une grande souscription.*

*Je te demande instamment de lui apporter le concours efficace de la Fédération dans le placement des billets. Le prix du billet est de 100 francs. Le tirage aura lieu le 31 juillet.*

*Persuadé de pouvoir compter sur l'aide de ta Fédération, je te prie de vouloir bien prendre au plus tôt contact avec l'Aide aux Foyers, 28 Place Saint-Georges, Paris 9e .. Tél. Lamartine 91-59 afin de lui passer commande de carnets de billets.*

*Bien cordialement.*
Georges BRUTELLE
*Secrétaire général adjoint.*

### « L'ŒUVRE DE LEON BLUM »

N° 733 — 12 *mai* 1955

J'ATTIRE ton attention sur la communication ci-jointe concernant la parution prochaine du 2ème tome de « L'ŒUVRE DE LEON BLUM ».

Tu voudras bien faire l'impossible pour diffuser ce communiqué dans ta Fédération, à toutes nos Sections, et insister auprès de nos camarades pour que dès la parution de cet ouvrage ils passent commande à

« LA LIBRAIRIE DES MUNICIPALITES »
13, rue de Maubeuge PARIS (9e)

Je te prie de croire, Mon Cher Camarade, en mes sentiments socialistes les meilleurs.

*Pierre* COMMIN
*Secrétaire général adjoint.*

### UN MOYEN EFFICACE ET PEU COUTEUX DE PROPAGANDE

N° 741 — 22 *septembre* 1955

*LE Comité Directeur, au cours de sa séance du 21 septembre, a adopté une résolution concernant la crise marocaine.*

*J'attire tout particulièrement ton attention sur la nécessité de faire connaître la position du Parti à l'opinion publique, le plus largement possible et* PAR TOUS LES MOYENS DONT DISPOSE TA FEDERATION. *Tracts et affiches constituent de bons moyens de diffusion, mais sont subordonnés hélas au problème financier.*

*Il existe un moyen efficace et peu coûteux qui consiste à utiliser la grande presse quotidienne dite d'information et même, dans toute la mesure du possible, la presse hebdomadaire départementale et locale.*

*La grande presse quotidienne de Paris et de Province reçoit toujours les communiqués du Comité Directeur, soit par l'intermédiaire de l'agence France Presse, soit par communication directe du Bureau de Presse du Parti. Mais nous avons constaté que certains journaux omettaient de publier nos textes. Il est difficile de savoir si cette omission témoigne d'une hostilité politique ou d'une négligence rédactionnelle.*

*Quoi qu'il en soit, je te demande de contacter les Directeurs de journaux qui ont leur siège social dans ton département et les Directeurs des agences de journaux qui ont une diffusion dans le même département pour leur représenter l'intérêt qu'il y a, DU SIMPLE POINT DE VUE IN-*

*FORMATION, à publier les textes officiels émanant de l'organisme dirigeant du Parti, en raison surtout du FAIT QUE DE NOMBREUX MILITANTS ET SYMPATHISANTS SOCIALISTES LISENT CES JOURNAUX. A défaut d'intérêt politique, il faut faire appel à leur INTERET COMMERCIAL.*

*Nous savons certes, que certains journaux feront toujours passer leur intérêt politique avant les soucis d'une information objective. Nous n'obtiendrons pas, ou difficilement, que nos communiqués soient publiés DANS LES PAGES D'INFORMATION GENERALE. Il nous faut alors tenter de surmonter cet obstacle en UTILISANT LES PAGES DEPARTEMENTALES, de référence celles qui concernent le chef-lieu du département, sous la FORME D'UN COMMUNIQUE, soit du Bureau de la Fédération, soit de la Section socialiste.*

*Ce moyen est adopté avec succès par de nombreuses Fédérations, mais IL FAUT QU'IL SOIT GENERALISE PARTOUT. En lisant par hasard un journal de province j'en trouve un bon exemple récent.*

*La presse hebdomadaire départementale et locale, généralement nombreuse, doit être utilisée dans les mêmes conditions. Tu voudras bien insister auprès de nos camarades Secrétaires de section pour qu'ils se préoccupent au maximum des exigences de la propagande sous la forme exposée ci-dessus.*

*Bien entendu, l'ensemble des observations ci-dessus valent surtout pour les journaux dans lesquels notre Parti ne dispose d'aucun représentant. Pour ceux, au contraire, où les Directions sont exercées par des camarades ou des sympathisants, le devoir de l'information se complète ici par le devoir socialiste. Dans le cas où tu constaterais des négligences, tu voudras bien, avec tout le tact indispensable, t'assurer que nos communiqués seront portés à la connaissanse du public.*
*Je te prie de croire, mon Cher Camarade, à mes fraternels sentiments socialistes.*

Pierre COMMIN,
*Secrétaire Général Adjoint.*

## UNE ACTION UTILE

*N° 746* — *14 octobre 1955*

JE voudrais attirer ton attention sur les deux questions suivantes qui pourraient vous fournir l'occasion d'une action utile :

1) Si votre département compte l'un ou l'autre des 136 Députés qui, dimanche dernier à l'Assemblée, votant contre l'Ordre du Jour socialiste, se sont en fait prononcés contre la Paix au MAROC, nous vous engageons à lancer au plus tôt une action dénonçant leur attitude : tracts, affiches, presse locale ou tout autre moyen appropriés peuvent être utilisés dans ce but, en prenant par exemple comme point de départ le texte même de l'ordre du Jour du Groupe — très court — que tu trouveras ci-après (1).

2) A l'occasion de la prochaine session des Conseils généraux, nos Elus cantonnaux pourraient déposer un vœu qui :

— rappelant que le Parti n'a cessé de dénoncer la politique du Gouvernement à l'Assemblée Nationale, protesterait contre l'emploi du contingent et le rappel des « disponibles », étant bien entendu que notre action en ce domaine ne saurait être confondue avec les appels à la rebellion que les « communistes » adressent aux rappelés. En obéissant à de tels mots d'ordre, ces derniers ne peuvent en effet que s'exposer inutilement à des représailles dont les agitateurs portent la responsabilité sans en subir les conséquences. Il importe donc que notre position soit clairement distinguée de celle des « communistes », au besoin en soulignant le fait que ceux-ci exploitent systématiquement l'émotion populaire devant le rappel des disponibles pour provoquer des désordres,

D'autre part, le vœu présenté par nos camarades Conseillers Généraux pourrait s'élever contre les conditions matérielles désastreuses dans lesquelles la mobilisation partielle s'est effectuée (locaux inexistants ou insuffisants, manque de nourriture, etc... suivant les faits qui auront été relevés sur place), qui prouvent, une fois de plus, l'incompétence lamentable de l'Administration militaire.

Je te serais reconnaissant de vouloir bien sans tarder signaler le point 2 de cette circulaire aux Conseillers Généraux Socialistes de ton département.

Bien fraternellement.

*Gorgès BRUTELLE*
*Secrétaire général adjoint*

ORDRE DU JOUR DU GROUPE SOCIALISTE

**L'Assemblée Nationale,**

**S'inclinant devant toutes les victimes, considère que la seule politique susceptible d'assurer la Paix au Maroc et de permettre entre la France et le Maroc l'association et l'interdépendance conformes aux intérêts des deux pays exige dans l'immédiat :**

**— La constitution du Conseil du Trône,**

**— La formation d'un Gouvernement composé de tous les éléments représentatifs marocains, capable de promouvoir la modernisation et la démocratisation du Maroc et de négocier avec la France les liens permanents nécessaires.**

**— Approuve les accords d'Aix et,**
**Repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.**

## COMITES DE DEFENSE LAIQUE

*N° 748* — *26 octobre 1955*

**DE divers côtés, nous sommes interrogés aux fins de savoir quelle attitude doit être observée par les Fédérations en réponse aux demandes présentées par le Comités de Défense laïque pour souscrire au programme minimum élaboré par leur Comité Central.**

**Nous croyons utile d'indiquer, pour les camarades à qui la chose aurait pu échapper, que « Le Populaire », dans son numéro du mercredi 26 octobre, vient de publier, en même temps que le programme minimum, la lettre adressée par le Comité Directeur, sous ma signature, en réponse aux Responsables du Comité de Défense laïque.**

**Bien cordialement.**

*Georges BRUTELLE*
*Secrétaire général adjoint*

# MISE EN GARDE

*N° 750* — *2 novembre 1955*

*NOUS devons à nouveau mettre nos camarades en garde contre les agissements d'un individu qui, se disant émigré socialiste (de Tchécoslovaquie cette fois-ci), se présente, — avec des titres et une connaissance assez remarquable de diverses personnalités du Parti — chez différents camarades pour solliciter, sous le couvert d'un motif quelconque qui suscite généralement la confiance, une avance d'argent.*

*Ce n'est point la première fois que des tentatives d'escroquerie de ce genre se produisent, et nous ne cesserons d'alerter les camarades quand nous en aurons connaissance. Pour l'instant, il s'agit d'un individu répondant au nom de Dr Charles BOEHM (mais les noms d'emprunt n'ont évidemment aucune valeur de signalement), prétendant habiter Zurich, âgé de 65 ans environ, cheveux blancs et bonne allure.*

*Georges BRUTELLE*
*Secrétaire général adjoint*

# MATERIEL DE TRESORERIE 1956

*N° 752* — *10 novembre 1955*

## 1°) DATE LIMITE POUR LES COMMANDES DE MATERIEL DE TRESORERIE 1955 :

Nous te prions de bien noter qu'à partir du **20 décembre 1955** (cachet de la Poste ou date du virement), il ne sera **plus délivré de feuillets de cotisation ou de timbres** au titre de l'exercice 1955 (entrant en ligne de compte pour le calcul du nombre de Mandats et de Délégués 1956).

***

**PAR CONTRE, LES COMMANDES DE FEUILLETS ET TIMBRES POUR 1956 DEVRAIENT ETRE PASSEES DES A PRESENT.**

D'abord, pour les raisons que nous avons maintes fois développées dans le « BULLETIN D'ORGANISATION », parce que nous pourrons ainsi compter sur l'appui de tous les Secrétaires et Trésoriers fédéraux pour faire reprendre aux Sections **l'excellente habitude de remettre aux Militants leur feuillet de l'année dès les premiers jours de l'exercice.**

Ensuite et surtout parce que, cette année, éventuellement, à l'occasion des **NOMBREUX DEPLACEMENTS D'ELUS OU MEMBRES DES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES FEDERALES ET DES VISITES REPETEES DES SECTIONS A L'OCCASION DES ELECTIONS,** nous devons trouver un excellent moyen d'**accélérer et d'accroître la prise de matériel 1956.** Pour ces raisons, la Trésorerie Nationale vous informe qu'elle est en mesure de **METTRE IMMEDIATEMENT A LA DISPOSITION DES FEDERATIONS LES FEUILLETS ET TIMBRES 1956** aux conditions rappelées ci-dessous.

## 2°) FEUILLETS ET TIMBRES 1956 :

a) **Les feuillets annuels 1956, de couleur jaune, seront cédés 50 fr. par le Centre.**

Nous insistons très vivement pour qu'ils parviennent **au Militant au prix le plus modique possible,** Sections et Fédérations ayant la possibilité de retrouver le « manque à gagner » ainsi créé par un placement plus important encore de timbres des catégories 2 et 3.

Nous comptons aussi sur l'appui total des Secrétaires et Trésoriers Fédéraux pour mener, auprès des Secrétaires et Trésoriers des Sections, une action énergique afin que, conformément à nos Statuts, **le feuillet jaune de 1956 soit utilisé à l'exclusion de ceux des années précédentes.**

b) **Les timbres mensuels.**

Les quatre catégories de timbres de couleur différente sont maintenues en 1956 :

— *timbres n° 1 = roses ;*
— *timbres n° 2 = jaunes ;*
— *timbre n° 3 = bleus avec surimpression de 3 flèches rouges ;*
— *timbres n° 4 = roses (F.M. en surimpression) réservés aux conjointes des Militants de nos Sections et aux camarades « économiquement faibles ».*

c) **10 % de timbres n°s 2 et 3.**

Le 47me Congrès (cf. « BULLETIN INTERIEUR » n° 74, page 4) a décidé ce qui suit :

**Un pourcentage de 10 % de timbres numéros 2 et 3** (ensemble), **par rapport à la quantité de timbres n° 1 commandés, sera imposé aux Fédérations** (les timbres 4 F.M. n'entrent en aucune façon en ligne de compte dans le calcul de ce pourcentage.)

| MATERIEL 1956 | Cédé par le Centre | Cédé par les Fédérations aux Sections et par les Sections aux militants. |
|---|---|---|
| *Carte permanente* ..... | 100 frs. | *Les prix de tout ce matériel de trésorerie seront librement fixés entre Sections et Fédérations.* |
| *Feuillet annuel* ..... | 50 frs. | |
| *Timbre n° 1 rose* ..... | 32 frs. | |
| *Timbre n° 2 jaune* (1) ..... | 55 frs. | |
| *Timbre n° 3 bleu* ..... | 100 frs. | |
| *Timbre n° 4 F.M.* (2) ..... | 30 frs. | |
| *Timbre JAURES-GUESDE* .. | 30 frs. | |
| *Timbre International* | 60 frs. | *Vendu 100 frs au Militant* |

## 3°) TIMBRE « POUR L'INTERNATIONALE »

Il nous reste des timbres « Pour l'Internationale ». Les ressources apportées par le placement de ces timbres, depuis 1952, devaient nous permettre « de mieux faire face à nos obligations internationales ». Les résultats ont été décevants dans l'ensemble : très peu de commandes et des règlements insuffisants. Nous avons malgré cela amplifié l'action de notre PARTI sur le plan international. Mais des fonds ont dû être dégagés qui auraient pu être utilement employés dans d'autres secteurs d'activité : propagande, presse, organisation, etc...

Nous savons cependant que l'Internationalisme demeure vivace au cœur des Militants, surtout des plus anciens. **Décidons-nous donc à ce que chaque feuillet 1956 soit enfin garni d'au moins un timbre pour l'internationale...** et plaçons-en aux sympathisants et à ceux qui désirent apporter au PARTI une aide pécuniaire. **Le timbre Internationale constitue, dans ce cas, un reçu tout prêt qui justifie d'un emploi élevé des fonds recueillis.**

⁂

## 4°) REMISE DES FEUILLETS

**Il conviendrait de redonner quelque solennité à la remise des feuillets de l'année, cet engagement nouveau des Militants envers leur Parti.** Aussi conseillons-nous que celle-ci se fasse, toutes les fois que possible, à l'occasion d'une rencontre amicale, voire d'une petite fête très simple, organisée avec le concours des plus jeunes, dès la première semaine de l'exercice (pour les Sections qui n'auraient pas reçu leur matériel au cours de la campagne électorale).

C. CAILLIERET,
Secrétaire administratif.

V. PROVO,
Trésorier national.

---

**NOTA** : (1) Un pourcentage de 10 % de timbres 2 et 3 est **imposé aux Fédérations.** Celles-ci n'ont évidemment pas l'obligation de répartir également l'effort entre toutes leurs Sections. Certaines, composées exclusivement d'ouvriers et de retraités, peuvent en être dispensées sur leur demande ; d'autres devront donc faire l'effort nécessaire pour que le pourcentage **de 10 % soit atteint par l'ensemble de la Fédération.**

(2) Le timbre 4 ((rose F.M. au recto) est de droit pour la conjointe d'un Militant de la Section. Néanmoins il ne doit être placé que quand les deux époux ne disposent que d'un seul salaire et que ce salaire ne permet vraiment pas le double effort de cotisation représenté par le timbre mensuel ordinaire n° 1 qui demeure la cotisation normale.

Les Secrétaires et Trésoriers fédéraux sont invités à faire en sorte que soient limitées au minimum les commandes de timbres 4 F.M.

Coll. Fondation Jean-Jaurès

# *PASSEZ VOS COMMANDES A LA*

# Librairie Papeterie des Municipalités

Nos camarades trouveront ci-dessous la liste de quelques œuvres qu'ils peuvent y commander :

★

## *NOUVEAUTES*

BOURGUIBA (Habib). — *La Tunisie et la France* ..... 1.070 fr.

JULIEN (Ch.-André). — *L'Afrique du Nord en marche* ..... 970 fr.

BENNABI (Malek). — *Vocation de l'Islam (entre la tradition et le modernisme)* 525 fr.

FERNAU (F.-W.). — *Le réveil du monde musulman (350 millions d'hommes)* .... 640 fr.

GOGUEL (F.). — *Nouvelles études de sociologie électorale* ..... 695 fr.

KOLARZ (Walter). — *La Russie et ses colonies (L'impérialisme soviétique)* .... 1.045 fr.

KOLARZ (Walter). — *Les colonies russes d'Extrême-Orient (Iakoutes, Koriaks, Mongols, Aïnos, Bouriates... Peuples étranges)* ..... 690 fr.

LIDDERDALE (D.-W.-S.). — *Le Parlement français* ..... 845 fr.

PINEAU (Christian). — *Contes de je ne sais quand* ..... 530 fr.

PINEAU (Christian). — *Plume et le saumon* 530 fr.

PLIEVIER. — *Berlin (Avril-Mai 1945)* ..... 825 fr.

EPARVIER et VÉE (Gérard). — *Condamné, lève-toi (Journal d'un poliomyélitique)* 525 fr.

AUDRY (Colette). — *Léon Blum ou la politique du juste* ..... 480 fr.

CHAMBRE (Henri). — *Le marxisme en Union Soviétique* ..... 1.270 fr.

## *L'AIR DU TEMPS*

SCOTT. — *Scotland Yard* ..... 795 fr.

MARSHALL (Bruce). — *Un sou par homme (Des vrais Français vus par un vrai Anglais !...)* ..... 795 fr.

LARTEGUY. — *Les jeunes du monde devant la guerre* ..... 495 fr.

DUCLOUX. — *Le chantage à la trahison (11, Rue des Saussaies)* ..... 735 fr.

RIESS. — *Escale à Orly* ..... 635 fr.

***

KIRST. — *La révolte du caporal Asch* .... 645 fr.

KIRST. — *Les étranges aventures de guerre de l'adjudant Asch* ..... 645 fr.

KIRST. — *Le lieutenant Asch dans la débâcle* ..... 645 fr.

Les 3 volumes de 08/15, un chef-d'œuvre d'amère bouffonnerie.

## *QUESTIONS ADMINISTRATIVES*

TALLANDIER. — *Manuel de la révision de la liste électorale* ..... 1.145 fr.

TALLANDIER. — *Manuel formulaire des officiers de l'état-civil* ..... 995 fr.

ARMAND. — *A l'écoute de M. le Maire* .. 645 fr.

*Ces prix s'entendent port compris.*

■

POUR VOS fournitures de bureau.
POUR VOS fournitures scolaires.
POUR VOS bibliothèques.
Convocations, Impressions diverses.
Bustes, Insignes, Drapeaux...
Photographies, Disques... etc.

## LA LIBRAIRIE-PAPETERIE DES MUNICIPALITES

Téléph. : TRUdaine 66-70 **13, Rue de Maubeuge - Paris - 9ème** C. C. P. PARIS 6680-41

## ... VOTRE LIBRAIRIE



Coll. Fondation Jean-Jaurès

S. E. P.
5, Bd de Strasbourg,
ARRAS (P.-de-C.)

Le Gérant : Georges BRUTELLE
12, Cité Malesherbes, PARIS-9me